

le Grand Dijon >40

le journal d'information
de la communauté urbaine du Grand Dijon

Juillet 2016



Dossier
Collecte des déchets :
votre service évolue

4 PAGES DÉTACHABLES : VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE
DIVIA : NOUVEL ITINÉRAIRE POUR LE BUS 16 DANS L'EST DIJONNAIS
LE DFCO EN LIGUE 1 : LES BONS PLANS POUR ACCÉDER AU STADE

Une 3^e chaudière biomasse pour la chaufferie des Péjoces

Cette nouvelle installation, livrée le 27 juin par Dijon Énergies (Groupe Dalkia), accompagne le développement du réseau de chauffage urbain du Grand Dijon qui à terme, sur une longueur de 49 km, alimentera l'équivalent de 28 000 logements. L'utilisation du bois-énergie local et le raccordement à l'usine d'incinération permettent d'éviter l'émission de 38 500 tonnes de CO₂ par an (l'équivalent de 16 000 véhicules).





1



2

1 ▶ **Première année pour les Climats du vignoble de Bourgogne.** Depuis le 4 juillet, date anniversaire de l'inscription des Climats au patrimoine mondial de l'Unesco (dont le secteur sauvegardé de Dijon), une rame de tram habillée aux couleurs du terroir viticole circule aujourd'hui sur le réseau, prenant le relais de quatre jours de festivités, comprenant un spectacle son et lumière retraçant notamment la riche histoire de Dijon et du vin. **2** ▶ **Des produits fermiers en un clic !** Depuis le 8 juin, un drive fermier, permettant d'acheter des produits frais et locaux auprès de 30 producteurs, est ouvert au marché de l'agro, près d'Ikea à Dijon, où les paniers préservés sur internet sont distribués les vendredis après-midi. Une opération initiée par la chambre d'agriculture pour préserver et valoriser l'agriculture de proximité et la ceinture verte de l'agglomération. www.drive-fermier.fr/21 **3** ▶ **Le complexe sportif Véronique Pecqueux-Rolland à Longvic** a été inauguré le 5 juin en présence de l'ancienne handballeuse dijonnaise et internationale française qui a donné son nom à l'équipement dédié notamment au handball et au judo. Elle a remis un maillot à chaque « joueur » de l'équipe de partenaires, le Grand Dijon représenté par son président François Rebsamen ayant attribué un fonds de concours de 1,03 million d'euros pour cette construction. **4** ▶ **Semaine fédérale internationale de cyclotourisme.** Une convention de partenariat a été signée le 30 juin entre Jacques Rouget, président de la commission d'organisation, et François Rebsamen, maire de Dijon et président du Grand Dijon. Près de 11 000 cyclotouristes de toute l'Europe sont attendus début août pour cet événement sportif et touristique de premier plan, la ville apportant son concours technique et logistique et la communauté urbaine une aide financière de 100 000 euros.



3



4

- p.6 Mobilités.** Un nouvel itinéraire pour la ligne 16
Les bons plan pour aller supporter le DFCO !
- p.9 Habitat.** Travaux d'économie d'énergie :
pensez aux aides du Grand Dijon
- p.10 Référence écologique.** Plus une goutte
de produits phytosanitaires dans nos rues !
- p.12 Dossier.** Pour un service de collecte
plus durable et plus efficace
- Nouveau calendrier des déchets à détacher**
- p.17 Économie.** L'ESC pousse les murs de son campus
- p.19 Portrait.** Bertrand François,
gendarme et « maître d'école »
- p.20 Vie des communes**
- p.26 Agenda culturel**

“ Nous avons pris
à bras le corps
la question du devenir
des 500 hectares
de la BA 102 ”.

François Rebsamen,
maire de Dijon,
président du Grand Dijon



Le succès du réseau Divia ne se dément pas depuis la mise en service du tramway fin 2012. Entre 2014 et 2015, selon le rapport annuel présenté au conseil communautaire du 30 juin, le nombre de voyageurs transportés a augmenté de 4,5 %, pour s'établir à 47,27 millions de personnes. La qualité du service est reconnue : selon les études menées auprès des passagers, 94,81 % de ceux-ci se déclarent satisfaits du service de transport public du Grand Dijon, qui se positionne comme l'un des meilleurs et des moins chers de France.

Directeur de la publication

François Rebsamen

Mise en page et prépresse

tempsRéel, dijon

Photos

Jacques Blanchard - Aimé Galdin

Impression

BLG Toul

Distribution

La Poste

Tiré à 136 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

Dépôt légal juillet 2016



COMMUNAUTÉ URBAINE
DU GRAND DIJON

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon
03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr

UNE ÉCOLE DE GENDARMERIE SUR LE SITE DE LA BA102



Le 30 juin, s'est déroulée, sur le tarmac de la base Guynemer, la cérémonie symbolique marquant la fermeture de la BA 102 qui sera officiellement dissoute le 1^{er} septembre. Tous les Grands Dijonnais sont légitimement émus de voir se tourner une page de l'histoire de notre agglomération.

Touchée à la fois par l'évolution de l'organisation de la défense liée au changement de la nature des risques encourus par la France, par la nécessité d'optimiser les coûts du ministère de la Défense et par la proximité géographique de la ville qui génère des nuisances sonores incontestables, la BA 102 disparaît aujourd'hui, exactement 102 ans après sa création.

Depuis les années 1990, sa fermeture était devenue inéluctable. À l'époque, Dijon avait obtenu un sursis sans pouvoir éviter le départ de toutes les autres unités militaires de la ville. Alors, de la même manière que nous avons agi concrètement pour transformer les friches militaires nées des démantèlements précédents (casernes Junot ou Heudelet, hôpital militaire Hyacinthe-Vincent,

Arsenal, Petit Creuzot...), nous avons pris à bras le corps la question du devenir des quelque 500 hectares de la base aérienne. Rapidement, nous avons obtenu des résultats, avec d'autant plus de satisfaction que, sur de nombreux autres sites du ministère de la Défense, les bases restent désertes et les projets s'éternisent, quand ils existent.

J'en suis fier : la BA 102 ne laissera pas place vide. Elle sera remplacée par une école nationale de gendarmerie. C'était pour moi non seulement une condition mais une exigence pour laquelle je me suis battu au plus haut niveau.

En étroite collaboration avec l'État, dans le cadre d'une convention de revitalisation signée le 13 novembre dernier par le Premier ministre en personne au matin d'un jour tragique que nul n'oubliera jamais, nous donnions un nouvel avenir aux terrains de la BA 102. L'aéroport civil est maintenu, pour l'accueil de vols privés et sanitaires ; il est indispensable à une capitale régionale. L'école de gendarmerie accueillera sa première compagnie d'élèves à la mi-octobre : près de 200 encadrants et plus de 700 jeunes gendarmes investiront le site dans les tout prochains mois. Enfin, la base accueille déjà des activités économiques nouvelles ; d'autres implantations se feront avec, à la clé, de nouveaux emplois.

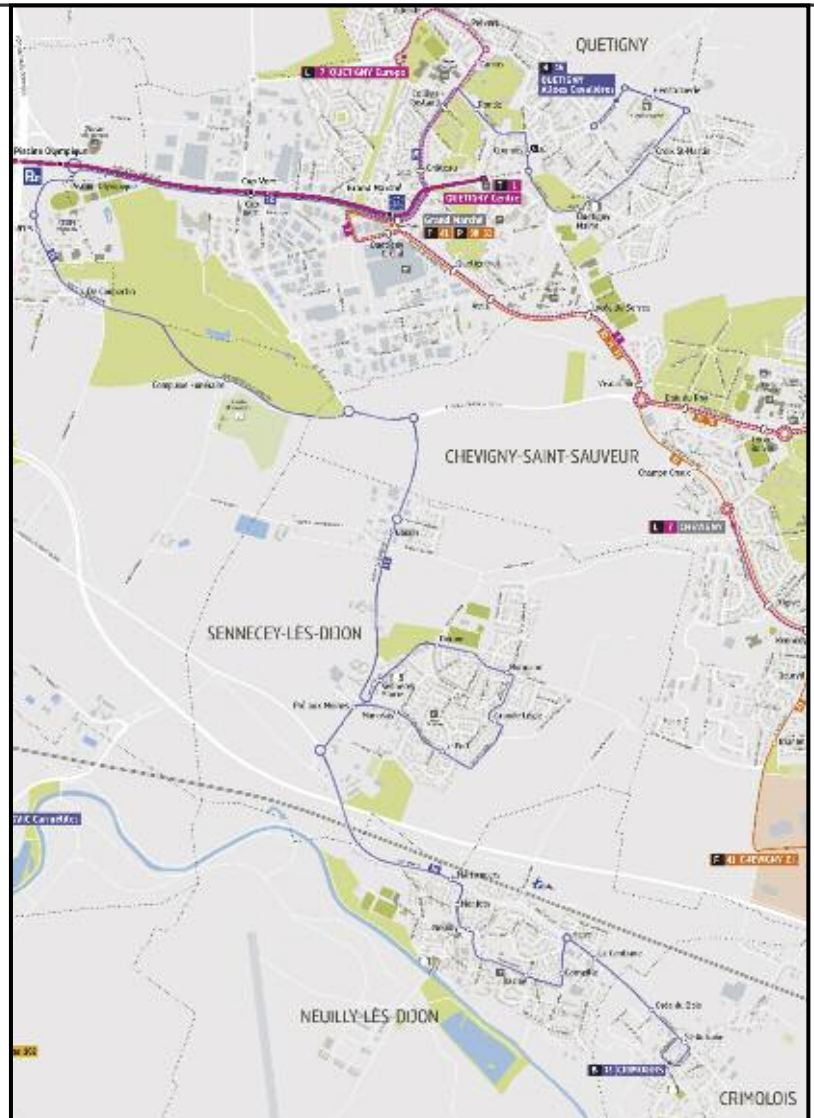
La BA 102 a compté dans l'histoire de l'armée de l'air. La base de Dijon fut la plus ancienne de France et l'une des plus prestigieuses. De 1914 à 2016, elle a joué un rôle important dans la stratégie de défense de notre pays. Nous en portons la mémoire et ne l'oublierons pas. Mais avec la fierté d'une reconversion réussie et d'un avenir nouveau. Aux élèves gendarmes, à tous les encadrants, je souhaite la bienvenue : notre pays a besoin d'eux. Le Grand Dijon est heureux de les accueillir. Nous saurons leur faire aimer notre territoire.

Divia : un nouvel itinéraire pour la ligne 16

Le nouveau tracé, en vigueur dès la rentrée de septembre, permet une liaison plus directe entre Crimolois, Neuilly et Sennecey, la piscine olympique et la ligne T1 à Quetigny. Le cimetière intercommunal s'en trouve de ce fait bien mieux desservi.

Avant la mise en service du tramway, les communes de Neuilly-lès-Dijon et de Sennecey-lès-Dijon étaient desservies par une ligne de bus qui marquait son terminus place Saint-Michel, au centre-ville de Dijon. Depuis septembre 2012, la ligne B16, qui part désormais de Crimolois, « rabat » les voyageurs sur la ligne T1 à la station Grand Marché. Un nouvel itinéraire qui permet aux habitants des trois communes concernées de se rendre rapidement dans la zone commerciale de Quetigny, mais qui rallonge leur temps de parcours pour se à Dijon. « Parmi les habitants du Sud-Est dijonnais interrogés, nombreux étaient ceux qui n'étaient pas satisfaits de l'itinéraire de B16, témoigne Philippe Belleville. Par exemple, les enfants de Sennecey et de Neuilly ne pouvaient plus se rendre à la piscine olympique pour leurs séances de natation car le temps de trajet était devenu trop long. Et il fallait 15 à 20 minutes de plus qu'avant pour rejoindre le centre-ville ». Le maire de Sennecey-lès-Dijon a donc pris l'initiative d'une réflexion, menée conjointement par les trois communes et par celle de Quetigny, avec le Grand Dijon.

Résultat : un nouvel itinéraire opérationnel dès la rentrée de septembre, qui permet de gagner une quinzaine de minutes pour rejoindre la piscine olympique. Le bus passe par Cap Vert et, au-delà, assure toujours la desserte des Allées cavalières à Quetigny, où il fait son terminus. Une modification qui ne génère aucun coût supplémentaire pour la collectivité. Le cimetière intercommunal et le complexe funéraire du Grand Dijon sont également « gagnants » : fini la ligne P32 avec réservation obligatoire, c'est désormais B16 qui dessert le site. « Grâce au travail de concertation, nous avons atteint un objectif qui satisfait tout le monde », se réjouit Philippe Belleville. ■



B20 plus direct vers le centre-ville...

À la rentrée, la ligne B20 (Hauteville-Darcy) n'empruntera plus la rue Montchapet ni le boulevard Spuller mais « coupera » par la rue de Fontaine, faisant gagner quelques minutes aux voyageurs rejoignant le centre-ville de Dijon.

... et 15 vers le campus !

La lianes 5 (Talent-Université) ne desservira plus la place Grangier mais reliera la place Darcy à la station de tram Monge en empruntant le boulevard de Sévigné et la rue de l'Arquebuse. Fini le crochet par les rues Devosge, du Temple, du Chapeau rouge, Michelet-Condorcet ou Monge : la liaison gare-campus sera plus rapide.

Et si vous renonciez à votre voiture pour l'autopartage ?

Vous confiez vos clés pendant deux mois à Mobigo Autopartage, qui stationne votre voiture dans un parking sécurisé. Et vous n'utilisez plus ensuite que les transports en commun, le vélo, vos jambes ou l'autopartage pour vous déplacer. Prêt à relever le défi ? Dijon et Grenoble accueillent cette année le challenge « Deux mois sans ma voiture », créé par Koolicar et la Maif, et testé avec succès, l'an dernier, à Bordeaux et à Niort. Une bonne occasion de « vérifier » que vous pourriez vous passer de voiture, et de tester des modes de déplacement alternatifs, notamment l'autopartage. Tous vos « frais » (location de vélo ou

de voiture partagée, abonnements Divia et TER) sont pris en charge et un forfait d'utilisation ou des crédits permettant de payer le service d'autopartage vous est offert. Déjà adopté par 130 habitants du Grand Dijon, l'autopartage consiste à louer une voiture pendant une courte durée, dans l'une des sept stations implantées au centre-ville de Dijon. Le coût de la location, qui ne nécessite plus forcément un abonnement, dépend du nombre de kilomètres parcourus (0,35 euro jusqu'à 100 km, 0,17 euro ensuite) et de la durée. Depuis le mois de juin, le parc des 16 voitures en autopartage comprend un véhicule adapté aux person-



nes à mobilité réduite, positionné à la station « Dijon gare ». Réservez, badgez, roulez ! Les voitures sont accessibles en libre-service sur Dijon et dans tout le réseau national d'autopartage Citiz (80 villes en France). Et pour plus de flexibilité et souplesse, une application mobile permet désormais de réserver, de prolonger, de faire l'état des lieux et d'accéder aux voitures ! ■

Infos : www.mobigo.citiz.coop

Bienvenue aux cyclotouristes de toute l'Europe !

Du 31 juillet au 7 août, des milliers de cyclotouristes venus de toute l'Europe se réunissent à Dijon à l'occasion de la 78^e semaine fédérale internationale de cyclotourisme. Un événement considérable puisqu'à la fin juin, la barre des 10 000 inscrits était déjà franchie ! Pendant une semaine, au départ de Dijon, les participants vont sillonner la Côte-d'Or à vélo, en VTT ou à pied. Pour les non-licenciés habitant la région, il est également possible de s'inscrire à la journée. Le Grand Dijon sera au cœur de cette semaine, puisque les cyclotouristes logeront dans l'agglomération, à l'hôtel, sur le campus universitaire ou chez l'habitant, et découvriront la ville à travers des visites guidées et des ani-

mations. La cérémonie d'ouverture, le 31 juillet, aura lieu au stade d'athlétisme Colette-Besson, ainsi que la cérémonie de clôture, le dimanche suivant, qui sera suivie par un défilé au centre-ville. Le jeudi, les cyclotouristes ont rendez-vous au lac Kir pour un pique-nique géant puis au vélodrome pour une découverte du cyclisme sur piste. Et le samedi soir, c'est au parc des expositions qu'ils se réuniront pour leur grand banquet et un bal.

Des centaines de bénévoles sont mobilisés depuis plusieurs mois pour organiser cet événement dont le Grand Dijon et la ville de Dijon sont des partenaires majeurs. Habitants, commerçants, cyclistes, automobilistes : réservez le meilleur accès à

ces visiteurs à deux roues, pour qu'ils gardent du Grand Dijon l'image d'une agglomération belle, dynamique et hospitalière ! ■

Infos sur sf2016.ffct.org



Voire nouveau plan vélo piéton est arrivé !

La nouvelle édition du plan vélo-piétons du Grand Dijon est disponible dans les mairies de l'agglomération ainsi que dans les offices de tourisme de Dijon et de Marsannay-la-Côte. C'est le document indispensable pour bien se déplacer en petite reine, mais aussi à pied, et (re)découvrir les aménagements cyclables et piétons dans les 24 communes de l'agglomération.



Le tramway, meilleur supporter du DFCO en ligue 1 !

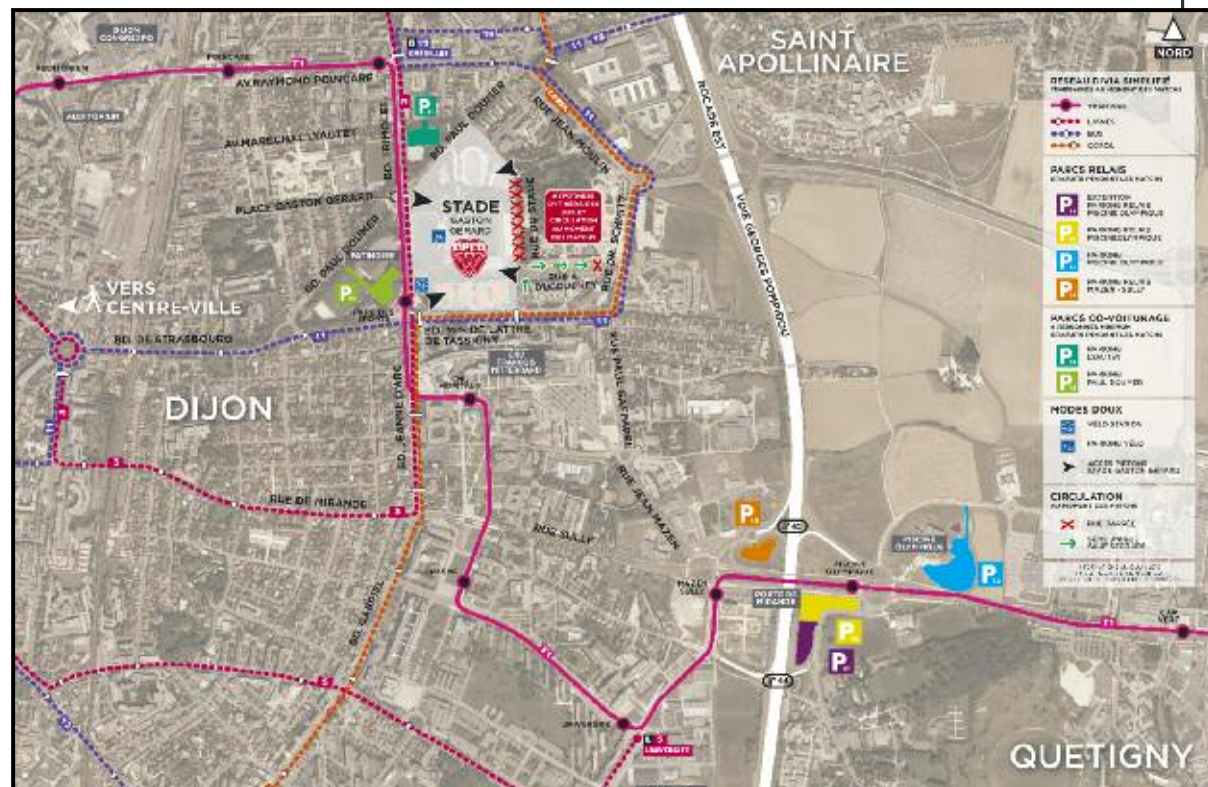
Qui dit ligue 1 dit foule ! Il y aura donc du monde au stade Gaston-Gérard les soirs de match, et ce dès le 13 août, date de la reprise du championnat de France. Évitez le carton rouge : suivez nos conseils pour stationner et accéder au grand stade en toute sérénité.

Le mieux, c'est d'utiliser les transports en commun

Le stade Gaston-Gérard est très bien desservi par une ligne de tramway et 3 lignes de bus. Des renforts sont prévus au moment des matchs, notamment sur les lignes T1 et L3, qui circulent tous les jours jusqu'à 0h30. T1 sera renforcée avec environ un tram toutes les 5 minutes, dans chaque sens de circulation, au moment de la sortie du match. En direction de Fontaine d'Ouche, la Lianes L3 verra elle aussi sa fréquence renforcée. De nombreux avantages pour les abonnés Divia et plus d'information sur www.divia.fr

Si vous venez en voiture

Par respect pour les autres et pour les riverains et pour des raisons de sécurité, il est interdit de stationner sur les trottoirs ou dans les voies d'accès à la rocade. Attention : la fourrière interviendra pour enlever les véhicules en stationnement prohibé. Rendez-vous aux quatre parcs-relais gratuits de la porte de Mirande, numérotés P11 à P14 et fléchés depuis la rocade



Est (sortie Quetigny) ; de là, le stade n'est qu'à 20 minutes à pied ou à moins de 10 minutes en tramway. En tout état de cause, il est vivement déconseillé de se rendre en voiture dans les rues situées juste autour du stade – la rue du Stade sera d'ailleurs partiellement fermée à la circulation les soirs de match et la rue Angélique-Ducoudray mise en sens unique. Les automobilistes sont invités, par ailleurs, à faire preuve de prudence et de respect à l'égard

des ambulances qui assurent les transports urgents vers le CHU tout proche.

Bon plan covoiturage

Si vous pratiquez le covoiturage, à quatre personnes au moins par voiture, vous aurez accès, dans la limite des places disponibles, à deux parkings gratuits réservés, situés avenue Maréchal-Lyautey et boulevard Paul-Doumer, près des terrains de handball, à moins de cinq minutes à pied du stade.

Faites du sport, vous aussi...

Le stade n'est qu'à 30 minutes à pied du centre-ville et à quelques minutes à vélo : c'est une autre bonne solution pour se rendre au match en toute sérénité. Pour les cycles, un parc de stationnement gardé est proposé dans l'enceinte du stade. ■

Informations pratiques à retrouver dans une plaquette éditée à 15 000 exemplaires et distribuée au stade, ou sur www.dijon.fr et www.dfco.fr

HABITAT-URBANISME

Travaux d'économies d'énergie : pensez aux aides du Grand Dijon

L'an dernier, le Grand Dijon a soutenu la rénovation de de 230 logements privés à hauteur de 2,85 millions d'euros. Une action de la politique de l'habitat de la communauté urbaine destinée à améliorer la performance énergétique et le confort.

Vous êtes propriétaire d'un logement construit avant 2001 dans l'une des 24 communes du Grand Dijon ? Vous souhaitez mener des travaux destinés à améliorer la performance énergétique et le confort de votre logement (isolation, changement de fenêtres, nouvelle chaudière, remplacement des équipements sanitaires...) ? Le Grand Dijon, gestionnaire depuis 2006 des aides à la pierre, peut vous aider.

En collaboration avec l'État et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), dont les subventions peuvent se cumuler aux siennes, la communauté urbaine accompagne ainsi les propriétaires dans la rénovation de leur logement, résidence principale ou logement loué ou à louer. Elle a confié à Soliha, opérateur technique

spécialisé, la conduite de ce dispositif de soutien qui, en 2015, a concerné 230 logements pour un montant de subventions de 2,85 millions d'euros ; les différents ont représenté 62 % du coût des travaux, soit au total 4,2 millions d'euros injectés dans l'économie locale. L'opération peut s'avérer particulièrement intéressante, comme pour ce propriétaire d'un appartement de 55 mètres carrés qui a bénéficié de 28 000 euros d'aides de la part du Grand Dijon et de l'Anah pour mener à bien un chantier de rénovation de 35 000 euros, soit 88 % de subventions, auxquelles s'ajoutent les crédits d'impôt auxquels donne droit l'achat d'équipements contribuant à une meilleure qualité environnementale. ■

Infos : 03 80 60 83 15, www.soliha.fr



Le Grand Dijon, ami des aînés

Depuis le mois de mai, la communauté urbaine, emboitant le pas à la ville de Dijon, a rejoint la démarche nationale « Ville amie des aînés ». Dans le cadre de sa politique de l'habitat, le Grand Dijon peut mobiliser des subventions pour financer des travaux afin de favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile.

Contact : 03 80 60 83 15, www.soliha.fr



Cité de la gastronomie : l'enquête publique est en cours

La Cité internationale de la gastronomie et du vin, qui sera créée sur le site de l'ancien hôpital général de Dijon, est un projet majeur pour la capitale de la Bourgogne-Franche-Comté. Sa création, par le groupe Eiffage, va permettre d'injecter 250 millions d'euros dans l'économie locale. À terme, un million de visiteurs est attendu chaque année sur le site. Comme l'impose la loi pour tous les grands projets, une enquête publique relative à ce projet est ouverte jusqu'au 25 juillet inclus. Le dossier relatif à cette enquête est déposé au bureau d'accueil information, accueil passage du Logis-du-Roy à l'hôtel de ville de Dijon. Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du maire de Dijon. Chacun peut prendre connaissance du dossier de l'enquête publique et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à la commission d'enquête. La commission d'enquête recevra par ailleurs toute personne qui jugera utile de la consulter, salle d'attente des mariages, jeudi 21 juillet et lundi 25 juillet de 15 à 18 heures.

Plus une goutte de produits phytosanitaires dans nos rues !

Le 1^{er} janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités territoriales sera interdit. Les services du Grand Dijon chargés de l'entretien de la voirie ont anticipé l'échéance dès cette année et n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire. L'agglomération conforte ainsi le positionnement du Grand Dijon comme référence écologique en France.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les 24 communes composant l'agglomération dijonnaise ont transféré leur compétence « voirie » à la nouvelle communauté urbaine du Grand Dijon. Depuis ce printemps, les bonnes pratiques en vigueur dans plusieurs communes de l'agglomération ont été étendues à l'ensemble du territoire communautaire. Concrètement, par exemple, plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé sur la voie publique. Fini les désherbants chimiques et autres pesticides. Les agents pratiquent désormais le fauchage manuel ou le brûlage pour éliminer les herbes « indésirables » des trottoirs.

L'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires sera obligatoire dans toutes les communes de France à partir du 1^{er} janvier 2017. Le Grand Dijon a donc pris de l'avance sur cette réglementation nationale. Rien d'étonnant de la part d'une agglomération qui, depuis des années, met en œuvre des actions qui contribuent à en faire une référence écologique reconnue en France et même en Europe – réseaux de chaleur, politique en faveur de la biodiversité en ville, dispositifs « eau bleue » sur le réseau de tramway, mobilités douces et transports en commun à traction électrique...

Un enjeu environnemental et sanitaire

L'arrêt des produits phytosanitaires permet de répondre à deux enjeux au moins. L'enjeu environnemental, bien entendu : les molécules nocives restaient dans la terre et polluaient les nappes phréatiques, dégradant durablement notre cadre de vie. L'enjeu sanitaire également, la manipulation de ces produits étant potentiellement dangereuse pour les agents comme pour la population. Le traitement, essentiellement manuel, étant plus long, les équipes chargées de l'entretien des trottoirs et des rues s'adaptent à la nouvelle donne. Pour autant, il convient bien sûr de veiller à ce que les trottoirs puissent conserver leur fonction première et les services assurent le contrôle de la végétation par des fréquences de passage adaptées aux spécificités de chaque secteur.

Des expériences dans certaines rues des 24 communes sont engagées, ouvrant le champ à de nouvelles pratiques comme l'en-



herbement des trottoirs en privilégiant des espèces à croissance lente ou la végétalisation des pieds d'arbre et des pieds de murs par des plantes pérennes et fleuries entretenues par les riverains. À travers quelques « herbes folles » et des trottoirs enherbés, qui contribuent par ailleurs à la biodiversité urbaine, la nature retrouve une place qu'elle avait perdue dans la ville. L'abandon des produits phytosanitaires représente donc un changement de méthode de travail pour les agents de voirie et implique une évolution des mentalités pour les habitants de l'agglomération. ■

Le Grand Dijon émet moins de gaz à effet de serre

Le bilan carbone de la communauté urbaine pour l'année 2015 montre une diminution significative (- 15 %) des rejets de gaz à effet de serre dus à l'activité des services publics du Grand Dijon. La collectivité montre l'exemple !

Un tramway (électrique) et des bus hybrides. Des chaufferies bois qui remplacent d'anciennes installations fonctionnant au gaz voire au charbon. Des véhicules de service moins nombreux, remplacés par des voitures en autopartage. Voici quelques-unes des actions mises en œuvre par le Grand Dijon qui expliquent le bon résultat révélé par le bilan carbone de la communauté urbaine : le volume de gaz à effet de serre émis par les activités du Grand Dijon a diminué de 15 % entre 2009 et 2014 – un chiffre calculé « à périmètre constant », sans prendre en compte les nouvelles compétences confiées à la communauté urbaines telles que la voirie.

Les rejets liés aux consommations énergétiques s'affichent particulièrement en diminution : - 29 % ! Un chiffre à rapprocher de la baisse prévue au plan climat énergie territorial « Illico₂ », soit - 50 % à l'horizon 2020. La mise en service d'une

première chaufferie bois alimentant le réseau de chaleur de l'agglomération explique en bonne partie cette performance. Les chaufferies des Péjoces et des Valendons remplacent aujourd'hui les anciennes chaufferies au gaz (Fontaine d'Ouche, CHU, campus universitaire) voire au charbon (Chenôve). Le réseau de chaleur du Grand Dijon est ainsi approvisionné par la chaufferie bois des Péjoces, tout nouvellement équipée d'une troisième chaudière biomasse, mais aussi par l'unité de récupération de chaleur de l'usine d'incinération des ordures ménagères : un modèle de vertu !

Tramway et bus hybrides

Du côté des transports, là encore, le résultat est positif : les rejets de gaz à effet de serre ont diminué de 20 % en cinq ans. Il faut y voir l'impact de la mise en service du tramway : les 33 rames fonctionnant à l'électricité et les 102 bus

hybrides, utilisant partiellement l'énergie électrique, expliquent ce bon bilan. Mais les services eux-mêmes montrent l'exemple : le nombre de véhicules de service a diminué, et le Grand Dijon, comme la ville de Dijon, a recours à Mobigo Autopartage pour les déplacements professionnels de ses collaborateurs.

Dernier chiffre : la baisse du volume des déchets collectés auprès des ménages a produit une diminution des rejets de gaz à effet de serre pour l'activité « collecte et gestion des déchets ménagers » de 7,5 % entre 2009 et 2015. Ce bilan carbone confirme que le Grand Dijon met bien tout en œuvre pour rester une référence écologique en France. ■

Le Grand Dijon adhère à « Terres en villes »

Créé en 2000, Terres en villes, le réseau des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine, a tenu ses rencontres annuelles au Jardin des sciences de Dijon les 7 et 8 juillet. À cette occasion, François Rebsamen, maire de la ville et président de la communauté urbaine, et Vincent Lavier, président de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or, devaient signer la charte « Terres en villes » par lequel les territoires urbains s'engagent à soutenir des projets agri-urbains. Le Grand Dijon n'a pas attendu cette charte pour agir : propriétaire du domaine de La Cras par exemple, il y conduit, avec la chambre d'agriculture, des projets en matière de viticulture ou d'apiculture. La communauté urbaine s'est par ailleurs engagée, dans le cadre d'un accord conclu dès 2011 avec la Safer, à préserver la « ceinture verte » de l'agglomération, riche en terres agricoles, et soutient, à travers le drive fermier notamment, la vente en circuit court.



“

Depuis le 4 juillet, le service de collecte des déchets a évolué en réponse au comportement éco-citoyen des Grands Dijonnais qui sont de bons trieurs et réduisent leurs déchets à la source. Cette réorganisation a pour but d'assurer un meilleur taux de remplissage des bacs, d'optimiser les déplacements des camions et donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

”

La communauté urbaine du Grand Dijon porte une véritable ambition environnementale dans tous les domaines de ses compétences, en matière de mobilités, d'habitat ou de chauffage urbain. Et bien sûr en matière également de collecte et de valorisation des déchets ménagers, avec des équipements hautement performants comme le centre de tri ou l'usine d'incinération des déchets produisant de l'électricité et alimentant en partie l'un des réseaux de chaleur de l'agglomération. Par ailleurs, la qualité du tri des déchets recyclables est essentielle, et plus encore ce qu'on appelle la réduction à la source, le meilleur déchet restant celui que l'on ne produit pas. De nombreuses actions sont

menées avec les Grand Dijonnais et grâce à leur comportement éco-citoyen, la production commune de déchets ménagers a été réduite de 7,5 % en 5 ans. Ainsi, nos bacs à couvercle gris sont donc moins remplis, et sortis moins souvent pour être collectés. Ces évolutions positives ont conduit à une réorganisation globale du passage des camions-bennes depuis le 4 juillet.

Le verre en apport volontaire, à Dijon et à Chenôve comme ailleurs

Dans 22 des 24 communes du Grand Dijon, la fréquence n'a pas changé, seul le jour de ramassage a pu être modifié. À Dijon et à Chenôve, les adaptations se sont traduites dans

certains quartiers par une réduction, pour les ordures ménagères, du nombre de passages de 3 à 2. Les ramassages n'ont plus besoin d'être aussi fréquents partout, ce qui, par voie de conséquence, va limiter les émissions de gaz à effet de serre. Quant à la collecte du verre d'emballage en points d'apport volontaire, les 22 communes dans lesquelles elle est déjà effective seront rejointes le 1^{er} août 2016 par Chenôve, puis par Dijon en 2017.

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation permet au Grand Dijon de maîtriser le coût de la collecte des ordures ménagères, et de maintenir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères parmi les plus basses de France.

Dossier

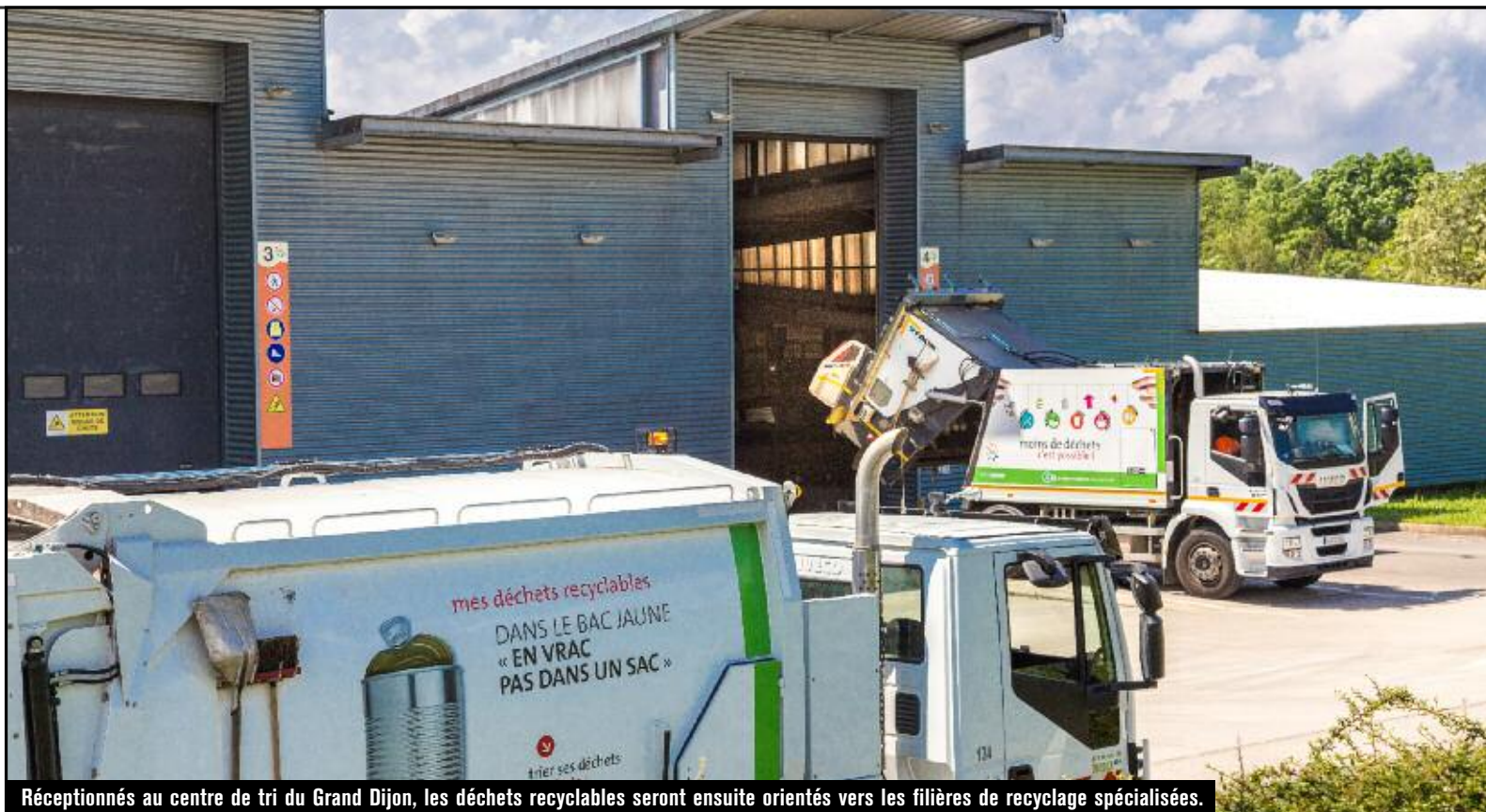
Pour un service de

Restez informés et connectés : www.trionsnosdechets-dijon.fr

Une plaquette avec le nouveau calendrier de collecte et toutes les infos pratiques de votre commune a été éditée et distribuée fin juin dans les boîtes aux lettres des 129 000 foyers du Grand Dijon, ainsi qu'aux bailleurs et syndicats des habitats collectifs. Elle est également disponible dans les lieux publics habituels (accueils mairies, Grand Dijon...). Retrouvez un extrait détachable au centre de ce magazine.

Le site internet www.trionsnosdechets-dijon.fr tout nouvellement relooké vous permet par exemple de vérifier votre secteur de collecte avec les jours de ramassage ou de prendre rendez-vous pour vos encombrants. Avec cette nouvelle version, vous pouvez désormais connaître la déchetterie et le point de collecte des textiles les plus proches grâce au système de géolocalisation, ou avoir tous les renseignements sur le compostage partagé et tous les gestes qui permettent de réduire vos déchets. Enfin, le numéro 0800 12 12 11 (service et appel gratuits) fonctionne toujours du lundi au vendredi, de 9h à 19h et le samedi de 8h à 13h.





Réceptionnés au centre de tri du Grand Dijon, les déchets recyclables seront ensuite orientés vers les filières de recyclage spécialisées.

collecte plus durable et efficace

> Trier mieux, jeter moins

Avec une baisse de 7,5 % de la production de ses déchets en 5 ans, le Grand Dijon et ses habitants ont dépassé l'objectif fixé initialement. Ce résultat est le fruit des nombreuses actions déployées par la communauté urbaine et de l'engagement du grand public, des jeunes et des commerces de proximité. Le déploiement du compostage partagé (34 sites à ce jour à Ahuy, Dijon, Longvic, Perrigny-lès-Dijon, Quetigny et Plombières-lès-Dijon), des bornes pour collecter les textiles (94 sur le territoire) ou l'ac-

compagnement des lycées sur le tri ou le gaspillage alimentaire sont quelques exemples pour réduire les déchets à la source. Le succès des discosoupes, du marché de Noël du réemploi ou du village de la réparation illustre le changement des modes de consommation et des comportements. La collectivité, lauréate de l'appel à projets national « Territoire zéro gaspillage-zéro déchet » fin 2015, va conforter sa position et se tourner vers une démarche d'économie circulaire. Moins de déchets, c'est possible !



En adoptant la stop pub attitude et l'autocollant du Grand Dijon sur sa boîte aux lettres, chaque foyer évite 28 kg/an d'imprimés non sollicités.

> Un service public de qualité assuré par des entreprises

La communauté urbaine du Grand Dijon confie la mise en œuvre de certains services publics à des prestataires privés, quand la technicité, le coût et l'efficacité le justifient. C'est le cas pour la collecte des déchets ménagers, assurée par la société Dieze, mais également du service de transport Divia, exploité par Keolis Dijon.



Regardez de près les 48 véhicules assurant la collecte des déchets ménagers : ils arborent le logo de la communauté urbaine, comme vos bacs, mais en petit vous trouverez un autre logo, celui de Dieze, du nom de la société privée qui réalise le service pour le compte du Grand Dijon. Ce ne sont donc pas des agents de la collectivité qui sont à bord des camions, mais des salariés d'une entreprise du groupe Suez, Dieze étant l'acronyme de « Dijon Suez Environnement ». Depuis le 1^{er} janvier 2016, Dieze, tout en conservant l'intégralité des 120 collaborateurs, a remplacé Diveo (groupe Veolia), qui assurait précédemment la collecte des déchets ménagers de l'agglomération dijonnaise. Une transition « transparente » pour les habitants.

Les camions se rendent ensuite à l'usine d'incinération des ordures ménagères pour y déverser le contenu des bacs gris. Là, ce sont des agents du Grand Dijon qui exploitent cet équipement, dans lequel la combustion de nos déchets non-recyclables permet de produire de l'électricité et d'alimenter le réseau de chaleur du Grand Dijon – un site industriel porté

Dieze au diapason de la collecte des déchets

Dans le cadre d'un marché public, c'est le groupe Suez qui assure, depuis le 1^{er} janvier dernier et pour une durée de cinq ans, la collecte des déchets ménagers dans l'agglomération dijonnaise. L'entreprise locale créée pour l'occasion s'appelle Dieze (Dijon Suez Environnement) et a repris les 120 collaborateurs de la société Diveo qui assurait jusqu'alors la prestation. Le tableau ci-dessous indique, pour les principaux métiers, les niveaux de revenus proposés par l'entreprise.

Le nouveau délégataire a été choisi notamment pour sa capacité à mettre en œuvre le nouveau planning de collecte entré en application pour partie depuis le 4 juillet. Les propositions du prestataire ont fait la différence, le nouveau système ayant pour objectifs d'être plus efficace, d'optimiser les moyens matériels et financiers et de réduire l'impact environnemental de la collecte. Suez a mis également dans la balance son expertise désormais internationale en matière de gestion de la collecte des déchets : Dijon bénéficiera de l'expérience du groupe français en matière d'information des usagers ou de moyens technologiques de suivi de la collecte.

SUEZ / Rémunération annuelle moyenne nette

	Début de carrière	Fin de carrière
Agent de maintenance	20 700 €	25 700 € ⁽¹⁾
Agent de maîtrise	23 800 €	29 800 € ⁽¹⁾
Ambassadeur du tri	16 700 €	18 100 € ⁽²⁾
Conducteur	20 200 €	26 900 € ⁽³⁾
Employé(e)	17 400 €	18 200 € ⁽²⁾
Equipier de collecte (ripeur)	18 500 €	24 800 € ⁽⁴⁾

(1) Sur la base de 36 ans d'ancienneté (2) Sur la base de 5 ans d'ancienneté (3) Sur la base de 40 ans d'ancienneté (4) Sur la base de 37 ans d'ancienneté
Hors intéressement, participation et œuvres sociales

aux normes environnementales les plus exigeantes dans les années 2000. Quant aux bacs jaunes, ils prennent le chemin du centre de tri des déchets du Grand Dijon, construit en 2007, où travaillent les équipes de Val'aura (groupe Suez) et de leur prestataire, l'entreprise d'insertion Id'ees 21. Mais si vous avez besoin de vous rendre dans l'une des cinq déchetteries de l'agglomération, ce sont des salariés de la société Godard qui vous accueilleront.

Compétence et optimisation des coûts

Pourquoi le Grand Dijon confie-t-il à des sociétés privées les rênes des services ainsi rendus à la population ? Parce que c'est une collectivité de « mission » plutôt que de « gestion ». Jusqu'à sa transformation en communauté urbaine, le 1^{er} janvier 2015, le Grand Dijon ne comptait que 220 agents – l'effectif s'est étoffé, depuis, avec l'intégration d'agents municipaux chargés de la voirie. Elle s'appuie sur les compétences

spécifiques et l'expertise d'entreprises spécialisées, qui peuvent se prévaloir d'une parfaite maîtrise de métiers techniques. Un mode de gestion qui permet également d'optimiser les coûts. Mais c'est bien la collectivité qui fixe les objectifs, détermine les règles du jeu de la délégation de service public ou du marché public et choisit le prestataire, lequel doit lui rendre des comptes.

Ainsi le réseau Divia est-il exploité par la société Keolis Dijon. Le réseau d'eau et d'assainissement est géré par Suez (ex-Lyonnaise des eaux). L'UCPA est aux manettes à la piscine olympique et à la salle d'escalade Cime Altitude 245 et le groupe Vega au Zénith. Les réseaux de chaleur ont été confiés à Dijon Énergies (groupe Dalkia) pour le réseau Est et à Sodien (groupe Coriance) pour le réseau Ouest (Fontaine d'Ouche-Chenôve). Le crématorium de l'agglomération dijonnaise, lui, est géré par l'entreprise Atrium. ■

Keolis au volant

Dieze pour les déchets, Keolis Dijon pour les bus et les trams... Dans le cadre d'une délégation de service public, c'est une autre entreprise qui exploite le réseau Divia.

Plus de 740 personnes travaillent au sein de la société Keolis Dijon, délégataire de la communauté urbaine pour le réseau de transports publics. Parmi elles, plus de 520 sont des conducteurs de tramway et/ou de bus. L'entreprise assure également la maintenance d'une flotte de 33 rames de tramway Alstom et de 200 bus dont 102 hybrides de la marque Heuliez.

Les collaborateurs de Keolis Dijon bénéficient d'un outil de travail remarquable, créé en 2012 avec la mise en place du réseau de tramway : le centre d'exploitation et de maintenance, situé rue des Ateliers, a représenté un investissement de 35 millions d'euros de la part de la collectivité. Conçu dans le cadre d'un programme européen, il fait aujourd'hui l'unanimité quant à ses fonctionnalités et à ses performances environnementales. Sur le site d'un ancien dépôt SNCF métamorphosé, le délégataire du Grand Dijon propose une grande diversité de postes dans des métiers techniques. Outre des conducteurs, Keolis Dijon emploie notamment des mécaniciens, des carrossiers, des mainteneurs spécialisés tram, qui attirent par exemple des apprentis venus de toute la France. Des métiers exigeants afin d'assurer en qualité et sécurité les missions du service public, 7 jours sur 7, de 5h30 du matin à 0h30.



Les conditions salariales proposées par l'entreprise pour ses principaux métiers sont indiquées dans le tableau ci-contre. Keolis Dijon est titulaire du contrat de délégation de service public du réseau Divia depuis le 1^{er} janvier 2010, pour une durée de sept ans. Un partenariat « historique » puisque l'entreprise est, depuis 2003, le nouveau nom du groupe Via-GTI auquel appartenait jusqu'alors la Société des transports de la région dijonnaise (STRD). ■

KEOLIS / Rémunération annuelle moyenne nette

	Salaire pour les 3 premières années	Salaire avec ancienneté
Conducteurs	25 800 €	29 600 € ⁽¹⁾
Vérificateurs	27 300 €	31 200 € ⁽²⁾
Agents de vente	21 700 €	25 400 € ⁽³⁾
Ouvriers de maintenance	25 100 €	29 900 € ⁽³⁾
Managers	30 500 €	37 900 € ⁽⁴⁾
Collaborateurs fonctions administratives	23 250 €	27 800 € ⁽³⁾

(1) sur la base de 20 ans d'ancienneté / (2) sur la base de 20 à 30 ans d'ancienneté
(3) sur la base de 25 ans d'ancienneté / (4) sur la base de 20 à 25 ans d'ancienneté



> 7 questions / réponses pour retenir l'essentiel du changement de collecte

Collecte des ordures ménagères (bac gris) à Dijon et à Chenôve : pourquoi y a-t-il une réduction de fréquence (2 collectes par semaine) ?

- **Moins de déchets** : le volume a baissé de 7,5 % en 5 ans, le service de collecte évolue donc pour s'adapter aux besoins des habitants, car aujourd'hui les bacs à couvercle gris ne sont pas présentés systématiquement à chaque ramassage et ne sont pas pleins.
- **Harmoniser** : cette réorganisation permet d'uniformiser le service sur tout le territoire du Grand Dijon, les 22 communes (hors Chenôve et Dijon) étant déjà collectées 1 à 2 fois par semaine.
- **Collecte durable** : optimiser la collecte et le déplacement des camions permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Collecte des ordures ménagères (bac gris) à Dijon et à Chenôve : pourquoi n'y a-t-il pas de réduction de fréquence dans certains secteurs ?

- **Espace restreint** : la typologie de certains secteurs offre des capacités restreintes pour stocker les bacs (habitats collectifs de grande taille ou rues étroites du centre-ville de Dijon par exemple) et nécessite un ramassage plus fréquent.

Pourquoi y a-t-il une modification du jour de collecte dans certaines communes ?

- **Rééquilibrage des collectes** : la réduction de fréquence à Dijon et à Chenôve a induit un rééquilibrage du calendrier global impactant toutes les communes, pour respecter un écart minimum de deux jours entre chaque collecte et pour réguler les apports à l'usine d'incinération (ordures ménagères) et au centre de tri (déchets recyclables).

Pourquoi l'arrêt de la collecte du verre d'emballage en porte-à-porte (1^{er} août à Chenôve et début 2017 à Dijon) ?

- **Harmoniser** : 22 des 24 communes du Grand Dijon (hors Chenôve et Dijon) bénéficient déjà d'une collecte en points d'apport volontaire (PAV), comme 83 % de la population française.
- **Qualité du verre** : il est de meilleure qualité lorsqu'il est collecté en PAV car il n'est pas compacté, comme c'est le cas pour la collecte en porte-à-porte.
- **Moins de CO₂ émis** grâce à l'optimisation des déplacements des camions.

Le changement de collecte a-t-il un impact sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

- **Maîtrise financière** : le changement de collecte permet de maîtriser les coûts de gestion et donc de l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Le taux de celle-ci (6,4 % en 2016) est l'un des plus bas de France et tient compte des changements anticipés de cet été.

Un problème de bac trop petit ?

- Le volume de votre bac pourra être adapté, il est toutefois préférable d'attendre quelques semaines avant d'en faire la demande (sur le site internet ou par téléphone), le temps que le nouveau service se mette en place et que tout se régule.

À Chenôve, que faire de son bac à verre à compter du 1^{er} août ?

- Le Grand Dijon le laisse à la disposition des personnes qui souhaitent le garder pour un usage privé, autre que pour la collecte en porte à porte qui s'arrête le 1^{er} août. Il est également possible de faire une demande de retrait au Grand Dijon (site internet ou par téléphone), les bacs seront ensuite démontés et recyclés.



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
POUR VÉRIFIER VOTRE SECTEUR DE COLLECTE ET LE CALENDRIER :

www.trionsnosdechets-dijon.fr ou 0 800 12 12 11



ÉCONOMIE

L'ESC Dijon-Bourgogne pousse les murs de son campus

Après l'abandon du projet de construction d'un nouveau campus, un temps envisagé à Mazen-Sully, l'école supérieure de commerce, passée tout récemment sous le nouveau statut d'établissement d'enseignement supérieur consulaire (EESC), engage un programme de rénovation et d'extension de son campus de la rue Sambin. La construction de deux nouveaux bâtiments, l'un en façade de la rue Sambin abritant un nouvel espace convivial pour les étudiants et les locaux pour les associations étudiantes, l'autre à l'emplacement d'un parking à l'arrière de l'école pour accueillir les salles de cours et les laboratoires de la School of Wines & Spirits Business, va permettre d'ajouter 2500 mètres carrés aux 10 000 mètres carrés existants. L'ESC a par ailleurs acquis 600 mètres carrés



de cours Fleury, où elle installera dès le mois d'octobre un nouvel incubateur permettant notamment à ses étudiants de créer leurs propres entreprises. Les travaux ont commencé rue Sambin et devraient s'achever en septembre 2017, au terme d'un investissement de 7,5 millions d'euros soutenu notam-

ment par le Grand Dijon. La grande verrière, qui ne constituera plus l'entrée principale de l'école, abritera un « learning center », comprenez une grande médiathèque sur plusieurs niveaux de passerelles. Au terme des travaux, l'accès à l'ESC se fera uniquement par badge, 24 heures sur 24, une

amplitude horaire réclamée notamment par les étudiants internationaux. Mais l'opération permettra surtout d'accueillir dans de meilleures conditions les quelque 2300 étudiants de l'ESC, un peu à l'étroit actuellement sur un campus conçu il y a 30 ans pour des effectifs plus modestes. ■

Objets connectés en santé : un deuxième colloque à Dijon



Dijon Développement, l'agence régionale du développement de l'innovation et de l'économie (Ardie) et leurs partenaires organisent, le mardi 4 octobre au Grand Dijon, le deuxième colloque dédié aux objets connectés et aux applications de santé (OCS), avec pour thème « Quelles sont les conditions sociétales nécessaires au développement du marché des OCS ? ». Cette seconde édition apportera un regard sociologique sur l'émergence de ces nouvelles technologies au travers du lien médecin-patient. François-André Allaert, président de Dijon Développement et dirigeant des sociétés CEN Biotech et CEN Nutriment, rappellera en ouverture que, lors de la première édition du colloque, en 2015, les participants s'étaient accordés sur la nécessité d'encadrer l'émergence de ces nouvelles technologies dans le domaine de la santé afin de préserver le secret médical et la vie privée des patients. L'après-midi sera consacré à la présentation d'expériences et d'innovations dans le domaine de l'e-santé. Ce congrès à vocation nationale conforte le Grand Dijon, siège de plusieurs « pharmas » et de deux pôles de compétences (Pharm'image et BFC Care), comme une ville de référence dans le domaine de la santé.

Infos : www.ocsdijon2016.fr

ÉCONOMIE

OCI sera la première entreprise de l'écoparc Dijon-Bourgogne



Le prestataire informatique affiche de grandes ambitions pour son agence de Dijon, dont l'effectif va bondir de 9 à 35 salariés.

En 2014, le groupe alsacien OCI rachetait la société Progiserv, basée à Fontaine-lès-Dijon. Une opportunité pour ce spécialiste des solutions informatiques pour les PME-PMI de s'implanter en Bourgogne, d'où il était encore absent. Christophe Genet, P-DG d'OCI, ne cache pas ses ambitions pour l'entité dijonnaise : « *Progiserv apporte à notre groupe des compétences nouvelles, à savoir la maîtrise des solutions de gestion Cegid ; il sera notre pôle de compétences national sur ce sujet. Inversement, il va bénéficier de la force de frappe de notre groupe composé de 250 collaborateurs, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 30 millions d'euros* ».

Dijon va ainsi devenir la neuvième agence d'OCI. L'effectif local est déjà passé de 9 à 21 personnes, et il est prévu d'atteindre 35 collaborateurs d'ici à 2018.

Pour héberger cette agence, OCI a fait le choix de s'implanter dans le tout nouvel écoparc Dijon-Bourgogne. Cette zone d'activités de 160 hectares, située à cheval sur les communes de Quetigny et de Saint-Apollinaire, de part et d'autre de l'Arc (la voie rapide reliant Arc-sur-Tille), a vocation à accueillir des entreprises industrielles et tertiaires autour de service mutualisés et dans un environnement de haute qualité. OCI sera le premier à s'implanter. « *Nous avons été séduits par le projet de l'écoparc, confie Christophe*

Genet. C'est une zone d'avenir, extrêmement bien desservie, au cœur d'une région Bourgogne-Franche-Comté dotée d'un important tissu de PME ». OCI va donc engager 1,2 million d'euros pour construire un bâtiment de 800 mètres carrés au design résolument contemporain signé de l'architecte alsacien Alban Schwab. Si tout va bien, les équipes intégreront les lieux en septembre 2017. Deux collaborateurs en seront particulièrement heureux : Romuald Valichon, directeur opérationnel du groupe, et Philippe Zanetti, directeur des solutions mobilité et ancien dirigeant de Progiserv, sont tous deux dijonnais. ■

Le Cesi continue de grandir à Dijon

Installé depuis 2014 dans les locaux qu'il partage avec le centre de formation d'apprentis de l'industrie (CFAI), dans le parc technologique de Dijon, le Cesi, centre d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, accueille actuellement 60 étudiants. Mais l'effectif va bondir à 90 dès la rentrée avec l'ouverture de nouvelles filières. « *Jusqu'à présent, nous proposons deux formations en informatique en alternance, de niveaux bac+2 et bac+4, ainsi qu'une formation en qualité-sécurité-environnement bac+4, explique Pedro Digon Garcia, responsable du centre Cesi de Dijon. En septembre*

2015, nous avons ouvert une formation de responsable chantier du bâtiment en partenariat avec le CFA du bâtiment de Côte-d'Or et à la rentrée 2016, nous proposerons une formation de responsable performance industrielle et amélioration continue avec le CFAI21-71. » Présent dans 25 villes en France, le Cesi accompagne chaque année 20 000 étudiants dans ses différentes filières – école d'ingénieurs, formations bac+2 à bac+4 en alternance, formation continue et formations sur-mesure.

« *Dijon est une capitale régionale, avec une situation géographique très intéres-*

sante, analyse Pedro Digon Garcia. Nous sommes heureux de pouvoir proposer aux jeunes de la région une offre de formation complémentaire de ce qui existe déjà. » Installé ici avec le soutien de Dijon Développement, du Grand Dijon et du conseil régional, le Cesi remplit sans mal ses filières. Quant à ses diplômés, ils trouvent un job dans 80 à 100 % des cas. ■

**Cesi Dijon, 10 allée André-Bourland
Tél : 03 54 59 70 48
www.cesi.fr**

➤ Bertrand François, gendarme et « maître d'école »

Cet officier de gendarmerie a servi dans la gendarmerie mobile, la gendarmerie départementale et à l'étranger, et il a même dirigé la sécurité de l'hôtel Matignon. Il est désormais aux commandes de la toute nouvelle école de gendarmerie de Dijon, sur l'ancienne base aérienne.

Il n'est arrivé à Dijon qu'en mai dernier, mais il se sent déjà chez lui dans les bâtiments de l'armée de l'air dévolus, depuis sa création officielle en juin, à l'école de gendarmerie de Dijon qui ouvrira officiellement le 1^{er} septembre prochain. Le colonel Bertrand François nous guide à travers les immeubles alignés et bien entretenus du quartier Ferber, là où se trouvait le commandement de la base aérienne. Des bâtiments qui remontent pour certains aux années 1930, pour d'autres à 2011, comme celui où sont installés son bureau et ceux d'une vingtaine de gendarmes constituant « l'équipe de précurseurs ». « *Ce site est parfaitement adapté à la création d'une école de gendarmerie, se réjouit l'officier. Nous trouvons ici des hébergements, des bâtiments pour les bureaux et les salles de cours, un amphithéâtre, des installations sportives, des terrains pour la formation au combat et même le centre médical que nous allons conserver. Les bureaux de la gendarmerie de l'air nous serviront à former les élèves, dans des conditions similaires, à ce qu'il se passe dans une vraie brigade de gendarmerie.* » Sur les 500 hectares de la base aérienne officiellement dissoute le 30 juin et situés à cheval sur les communes de Longvic, Neully-lès-Dijon et Ouges, l'école de gendarmerie en occupera 170, auxquels s'ajouteront 130 hectares à Chenôve et à Épagny où se trouvera un champ de « tir à 300 mètres ».

Un sacré défi que de créer une nouvelle école ! Mais le colonel François a l'expérience requise. Originaire de la Meuse et formé à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr puis à l'école des officiers de la gendarmerie de Melun (Seine-et-Marne), il a commandé un peloton à Thionville (Moselle), un escadron à Pamiers (Ariège) puis une compagnie à Mulhouse. Il a rejoint ensuite la direction générale de la coopération policière européenne et après, une année de formation à l'école de guerre, a pris le commandement militaire de l'hôtel Matignon à Paris. Suit un séjour à Vienne comme attaché de la sécurité intérieure à l'ambassade, puis le commandement du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie à partir de 2010, où il succède à un certain colonel Olivier Kim, qu'il retrouve aujourd'hui « avec plaisir » à Dijon puisque ce dernier dirige la région de

« Nous sommes fiers d'implanter l'école de gendarmerie de Dijon sur le site prestigieux de la base aérienne Guynemer »



gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté. Il est nommé à Dijon, en mai 2016, après deux années passées comme chargé de mission auprès du directeur des ressources humaines de la gendarmerie nationale.

14 millions d'euros pour l'économie locale et 190 emplois

Et à Dijon, il a du pain sur la planche. Car il faut tout préparer pour accueillir les premiers élèves, à partir du 18 octobre. Il faut mener à bien les travaux, soit 9 millions d'euros injectés dans l'économie locale. Acheter les matériels, qui représentent un investissement de 5 millions d'euros. Il faut recruter les cadres de l'école : dès cet été, 160 permanents vont former l'équipe de direction et d'enseignement, ils seront 190 l'été prochain. Il faut aussi prévoir la logistique : dès le mois de novembre, quatre compagnies, soit 480 élèves-gendarmes, seront accueillies sur le site, et deux autres les rejoindront en 2017, soit, en rythme de croisière, un « campus » de 720 jeunes gendarmes recrutés sur concours. « *Nous sommes fiers d'implanter cette école sur un site prestigieux de l'armée de l'air, un lieu chargé d'histoire. Dijon est une belle ville, qui présente l'avantage d'être extrêmement accessible. Et nous sommes heureux de l'accueil qui nous a été réservé ici, notamment par les élus locaux* », souligne le colonel François. Dijon sera, à la rentrée, parmi les 21 centres de formation de la gendarmerie nationale, l'une des quatre écoles (avec celles de Chaumont en Haute-Marne, de Châteaulin dans le Finistère et de Montluçon dans l'Allier) dédiées à la formation des sous-officiers. ■



> Marsannay-la-Côte

Musique et danse folkloriques indiennes au marché gourmand

La ville de Marsannay-la-Côte accueille, pour la première fois depuis longtemps, une manifestation dans le cadre des Fêtes de la vigne. C'est *Shrustii Multicultural Centre*, un groupe de 30 musiciens et danseurs Bhangra, qui nous arrivera de New Delhi. Alors que les chants Bhangra, style originaire du Pendjab (Nord-ouest de l'Inde), traitent de célébration, d'amour, de patriotisme, ou des problèmes sociaux actuels, la danse Bhangra, très communicative, permet d'assurer l'ambiance. Les percussions de dhol, les costumes colorés et les accessoires des danseurs promettent un spectacle inoubliable. Avec cette représentation, associée au marché gourmand nocturne, la ville de Marsannay et l'office de tourisme entendent permettre à chacun de passer un moment convivial de culture traditionnelle partagée, en faisant son marché et en dégustant les produits du terroir. Vendredi 26 août à partir de 18h place de la Mairie (en cas de pluie, repli à la maison de Marsannay). Tout public, en partenariat avec l'office de tourisme de Marsannay et l'association Trad'Culture. Informations au 03 80 54 09 00. ■

> Chenôve

La participation citoyenne en actes !

En février dernier, la municipalité initiait le grand projet de modernisation de la vie démocratique en organisant un tirage au sort d'habitants, d'acteurs associatifs et économiques de Chenôve pour désigner les futurs membres du conseil citoyen et des conseils participatifs de Chenôve. Début juin, une enquête à l'échelle de la ville a été lancée pour recueillir les avis des Cheneveliers sur la délocalisation de leurs bureaux de vote. Courant juin, c'est au tour des parents de se prononcer sur les

services périscolaires via un questionnaire distribué dans les six écoles élémentaires. Fin juin, une nouvelle fois, la ville a consulté les habitants de la commune sur les futurs emplacements des points d'apports de collecte de verre. Ces actions concrétisent le souhait du maire et de son équipe municipale de favoriser le dialogue et la contribution de chacun au destin de la commune. À Chenôve, la participation citoyenne est bel et bien en marche ! ■



> *saint-Apollinaire*

Inauguration des logements Lilas Villa

À peine un an et demi après la démolition de l'ancien centre de loisirs des Lilas, dix nouveaux logements à loyer modéré gérés par SCIC Habitat, ont été inaugurés en juin dernier. Ce programme de l'architecte Raphaël Fromion s'insère dans une opération qualitative de 52 logements construits en

limite du quartier Pré Thomas par Promogim et représente une transition équilibrée avec le secteur pavillonnaire plus ancien. Les nouveaux locataires sont déjà, pour la plupart, en place. Chacun d'entre eux, pour l'essentiel de jeunes ménages, bénéficie d'un logement aux dernières normes d'isolation

thermique ainsi que d'une terrasse ou d'un balcon. L'environnement végétalisé a été particulièrement soigné avec le parti-pris de conserver en limite du bâti les arbres déjà existants. Autre point positif, la présence à proximité de nombreux services (arrêt de bus Divia, crèche, groupe



scolaire) avec bientôt également, l'ouverture d'un restaurant pédagogique géré par l'Adpep dans le cadre de l'opération Atout'Âge. ■

> *Neuilly-lès-Dijon*

Nouveaux vestiaires du FC inaugurés



Le club de foot de Neuilly-lès-Dijon a vu ses locaux rénovés en cette saison 2015-2016. Les travaux ont duré pratiquement cinq mois. L'inauguration officielle, organisée par la municipalité à l'occasion des 40 ans du club, a eu lieu le samedi 4 juin en présence des partenaires financiers et des présidents qui l'ont accompagné pendant ces années. L'équipe 1, qui monte en promotion de district, remercie les clubs de Varanges et de Magny-sur-Tille pour le prêt de leur terrain pendant les matchs aller. Elle apprécie aujourd'hui de pouvoir accueillir décemment les équipes adversaires. ■

> *Bretenière*

Un marché plein de vie !

Le marché de Bretenière qui s'est déroulé le 11 juin dernier dans la cour des écoles a, malgré une météo bien capricieuse, rencontré un grand succès. Une dizaine d'exposants ainsi qu'un large public ont répondu présent. Des tables et bancs étaient installés afin que les habitants puissent déguster les produits achetés sur place. La soirée a continué avec le concert du groupe Écluse 67 de Thorey-en-Plaine. La qualité de son répertoire et de sa musique a su faire vibrer et danser le public. Même la pluie n'a rien gâché. Sans oublier le traditionnel biathlon des enfants organisé par le club omnisports bretenerois qui a eu lieu avant le marché, dans les rues de la commune. Trente-cinq enfants de maternelle et primaire, nés entre 2005 et 2011, s'étaient inscrits pour y participer. Les parents et habitants de Bretenière étaient présents pour les encourager. Cette année encore, ce fut un grand succès pour tous ! Les enfants ont tous été récompensés par une médaille, une coupe pour les premiers de chaque catégorie d'âge et de nombreux cadeaux. ■



> Crimolois

Oui au Jardin du Oui

La France des Jardins du Oui est une expérience culturelle inédite proposée à toutes les communes françaises pour créer des jardins éphémères de même forme, mais différents selon le lieu, la taille, la matière, la manière... Une œuvre d'art en réseau conçue par Catherine de Mitry, artiste pluridisciplinaire. Selon Alain Baraton, chef jardinier du jardin de Versailles et parrain de l'événement, « *Les mairies, qui depuis toujours célèbrent le Oui, ont maintenant l'occasion de le cultiver à travers un jardin. Je trouve l'idée originale et passionnante, fédératrice...* » En 2013, cette drôle d'idée a germé dans la tête du maire : participer à ce projet d'une infinité d'expressions selon un plan unique, qui inclut des figures géométriques que chacun peut interpréter à sa façon pour planter un jardin. Pensait-il à la future communauté urbaine ? On devient sage quand on fait un jardin, énonce un proverbe japonais, surtout si on le pense bien au profit de la collectivité. Crimolois est la seule commune de Bourgogne à avoir réalisé son Jardin du Oui. D'une surface de 530 m², il s'intègre dans la réalisation d'un verger conservatoire de plus de 2 hectares qui est en cours de finalisation. Après la plantation de haies mellifères, la mise en place du rucher Loïc, de l'hôtel à insectes, de la maison du hérisson et de la prairie naturelle et artificielle, la prochaine étape est la réalisation d'un jardin partagé. Le Jardin du Oui est un conte moderne. Une façon de créer de la diversité à partir d'un modèle commun, à l'image même de la nature. ■

www.lafrancedesjardinsduoui.com



> Longvic

L'été à la plage

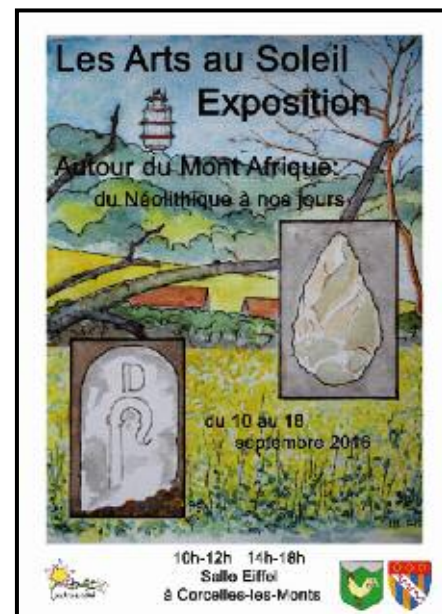
À pied ou à vélo, Longvic vous invite à découvrir un petit coin de paradis au cœur de l'agglomération dijonnaise... au fil de l'Ouche. Derrière la lourde porte métallique qui clot le parc de la Colombière à côté du stade Bourillot serpente un petit chemin qui vous amène sur les rives de l'Ouche, au cœur d'une végétation luxuriante pleine de surprises. La coulée verte de Longvic permet de rejoindre à pied ou à vélo l'Arboretum qui propose ses trésors botaniques : un lieu unique pour découvrir des espèces d'arbres rares et magnifiques à l'aide d'un dispositif multimédia original et pour se baigner et se rafraîchir sur une plage naturelle de galets blancs. Un peu plus loin, la ville-jardin propose à ses visiteurs la découverte du verger conservatoire du clos des carmelites et de l'étang royal. Un espace unique en pleine nature au cœur du Grand Dijon. ■

> *Corcelles-les-Monts*

Autour du mont Afrique : du Néolithique à nos jours

L'association corcelloise Les Arts au Soleil, en partenariat avec les municipalités de Corcelles-les-Monts et de Flavignerot et avec la contribution du Musée archéologique de Dijon, vous propose l'exposition d'histoire « Autour du mont Afrique : du Néolithique à nos jours ». En préambule à la journée du patrimoine, l'exposition a pour ambition de faire découvrir au public tout ce que l'on peut retrouver du passé des villages de Corcelles-les-Monts et de Flavignerot. Le parcours chro-

nologique proposé permettra de s'approprier les différentes traces de l'occupation humaine dans cette partie de territoire du Dijonnais, à travers des panneaux explicatifs, des maquettes, des photos et différents objets dont certains proviennent de fouilles archéologiques. Venez découvrir plusieurs millénaires de l'histoire locale du mont Afrique, salle Eiffel à Corcelles, du 10 au 18 septembre 2016. Entrée libre de 10 à 12h et de 14 à 18h. ■



> *Fontaine-lès-Dijon*

Une aire de fitness

Un espace fitness a été récemment créé en plein air. Gratuit et en accès libre, il a été installé au complexe des Cortots, à proximité du dojo. Cet équipement, composé de plusieurs appareils, sollicitant chacun un seul groupe musculaire, permet de diversifier et d'alterner les exercices pour un entraînement complet. À la portée de tous, il s'adresse aussi bien aux adolescents qu'aux seniors, aux sportifs qu'aux sédentaires, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite. C'est un bon compromis entre le parcours de santé traditionnel et la salle de sport. Pour les connaisseurs, vous

trouvez sur place un combiné « push-pull » (pour les membres supérieurs), un marcheur double (pour les membres inférieurs et le bassin), un combiné cavalcade - balancelle (pour l'ensemble des muscles) et un module de « street workout » (muscultation en utilisant du mobilier urbain). Les « street workers » ont déjà adopté cette aire de sport et s'étaient même rassemblés au printemps dernier pour une démonstration. ■

À côté du dojo, au complexe des Cortots, accès libre et gratuit, tout public, adolescents et adultes, sportifs ou non.



> Talant

Du crémant à Talant

De nouvelles vignes, destinées à produire du crémant, s'installent progressivement sur les hauteurs de la ville ; au-delà des vignes plantées à Talant voici 20 ans, certaines des actuelles plantations feront parties de l'espace naturel sensible commun à Plombières-lès-Dijon et porté par le conseil départemental. Défrichés cet hiver, des terrains sont prêts à accueillir les futures vignes cet été, sur un total de 2,35 hectares ; et ce projet ne s'arrêtera pas ici, puisque la surface viticole se verra étendue à plus de 10 hectares à l'horizon 2020-2021. Il s'agit de recréer des vigno-



bles où il en existait naguère et de favoriser l'implantation d'une agriculture péri-urbaine qui puisse s'appuyer sur la présence de Talant dans la zone écrien des Climats de Bourgogne. La « randonnée des nouveaux crus » a été organisée le 25 juin afin de faire découvrir aux Talantais, petits et grands, par le biais d'un parcours, les lieux de ces nouveaux plants mais également ceux déjà présents à Talant. ■

> Plombières-lès-Dijon

Nouveau site internet

Le nouveau site internet de la commune est en ligne. Plus ergonomique et esthétique, une présentation de la ville, de son histoire et de sa gestion, ainsi qu'un agenda des événements à venir et de la vie associative y sont proposés. La grande nouveauté est le service en ligne avec un accès à toutes les publications de la commune, aux comptes-rendus du conseil municipal, aux revues municipales, mais aussi aux fiches de contrôle sanitaire, au PLU... Un onglet « droits et démarches » apporte également les dernières

informations légales et administratives. Il s'agit d'un véritable guide pratique continuellement mis à jour. Bientôt, il sera possible de réaliser des démarches en ligne depuis chez soi : demander un acte de naissance, inscrire son enfant à la cantine et payer directement sur un site sécurisé... Prenez rapidement possession de ce portail, qu'il devienne votre espace et toute remarque visant à l'améliorer sera la bienvenue. ■

www.plombieres-les-dijon.fr



et aussi..

●●> Féney

Baseball et journées américaines

Le club de baseball fédinois « Les Cyclones » organise la douzième édition des Journées américaines. Au programme, de nombreuses animations artistiques (danse country, hip hop, pole dance, jazz...) et sportives aux couleurs des États-Unis, avec, en toile de fond, un tournoi international de baseball. Concert rock et feu d'artifice le samedi soir. Tous les véhicules « made in USA » sont les bienvenus. Entrée gratuite, restauration et buvette sur place, les samedi 20 et dimanche 21 août. Route des Essarts à Domois – Féney. ■





Notre pugnacité et notre engagement ont porté leurs fruits

L'annonce du départ de l'armée de l'air en octobre 2014 avait créé une vive émotion parmi la population et les élus. Force est de constater que les nombreuses réunions de travail, avec l'ensemble de nos partenaires (préfecture, ministère, maires de l'agglomération, communauté urbaine du Grand Dijon, conseil régional...) ont porté leurs fruits : non, le site de la BA102 ne sera pas une friche laissée à l'abandon !

L'annonce, faite par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, en juillet 2015, de l'installation d'une école de gendarmerie sur le site de la BA102 est aujourd'hui effective et va permettre dès le 18 octobre 2016 d'accueillir les premières compagnies d'élèves gendarmes avec, à terme, près de 700 personnes sur le site de Longvic.

Ce contingent, composé également d'instructeurs, de formateurs et de personnels de commandement sera installé en permanence sur le site et se logera entre autres

à Longvic, dans l'écoquartier des Rives du Bief ou le quartier Valentin, mais aussi à Ouges et à Dijon. Par ailleurs, les élèves gendarmes seront hébergés sur place dans des installations qui ont bénéficié des investissements réalisés ces dernières années par l'État.

Mais avec le Grand Dijon, nous n'avons pas attendu l'arrivée de la gendarmerie nationale pour relancer le projet économique de l'aéroport Dijon-Bourgogne. En effet, le nouveau syndicat mixte de l'aéroport, créé dès 2014, a lancé un ambitieux plan de revitalisation de l'activité aéronautique impliquant un partenaire privé dont la mission est, outre la gestion des vols, de développer un parc d'activités industrielles dans le cadre d'un nouveau modèle économique qui prévoit notamment une baisse régulière sur 12 ans du coût pour les contribuables, soit environ 11 % de moins par an.

À ce jour, ce sont 11 entreprises qui ont



décidé de s'installer dans les anciens hangars et bureaux de l'armée de l'air.

Les rotations aériennes ont, quant à elles, plus que doublé depuis 2014 avec l'accueil des hélicoptères du CHU et des vols de transport d'organes – Longvic est le seul aéroport de Bourgogne - Franche-Comté à les accueillir de jour comme de nuit – ainsi que de nouveaux vols d'affaires et touristiques attirés par le classement des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco. L'aéroport sera à terme une formidable opportunité pour la future cité internationale de la gastronomie et du vin ! ■

José Almeida
Maire de Longvic
et vice-président du Grand Dijon

POUR LE GROUPE « RÉPUBLICAINS – UDI – INDÉPENDANTS » DU GRAND DIJON

Comme un perpétuel charivari !

Rien ne change en France, qui est irréfutable. Et pourtant, tout est sens dessus-dessous tout le temps.

Ainsi l'agglomération dijonnaise, devenue il y a peu Communauté urbaine, à peine en phase de stabilisation, va être fortement secouée par deux événements majeurs : le passage à la Métropole pour cette fin d'année ou le début de l'autre, la refonte des documents communaux d'urbanisme pour en faire le PLU-i ; i pour *intercommunal*. Derrière ces deux démarches, un même ressort : la population, surtout le nombre de cette population qu'il faudrait agrandir, grossir, augmenter, booster.

Avec une natalité atone, une population française déjà très urbaine, des agglomérations en concurrence, le choix est l'immobilier, toujours l'immobilier avec cette équation insensée : logements = familles.

Ce ne sont pas les logements qui mobilisent les familles, c'est l'emploi.

Il faut une politique d'implantation d'activités d'abord. Le reste, comme l'intendance du général, suivra.

TRIBUNE

Pour en discuter avec vous :
Groupe Les Républicains – UDI – Indépendants
Le Grand Dijon - Bureau 126
40 avenue du Drapeau - 21075 Dijon Cedex
tel 03 80 50 37 65 - opposition@grand-dijon.fr
Laurent Bourguignat, Noëlle Cambillard,
Anne Erschens, Adrien Guené, François Hélie,
Gilbert Menut, Jean-Philippe Morel,
Damien Thieuleux, Catherine Vandriessse



LES ANIMATIONS de l'Été
de la Piscine Olympique du Grand Dijon

ANIMATIONS GRATUITES !
Afin de profiter au maximum des vacances et du soleil, la Piscine Olympique du Grand Dijon proposera chaque semaine des animations gratuites pour petits et grands !

Programme des animations

Juillet

- Vendredi 8 juillet de 19h à 20h : Initiation Paddle
- Mercredi 13 juillet de 14h à 17h : Contes et lectures
- Jeudi 14 juillet de 14h à 17h : Water-ball
- Jeudi 21 juillet de 14h à 17h : Tyrolienne Olympique
- Jeudi 28 juillet de 14h à 17h : Balade en Poney
- Vendredi 22 juillet de 14h à 17h : Football Américain
- Vendredi 29 juillet de 14h à 17h : Water-ball

Août

- Lundi 1er août de 14h à 17h : Initiation Paddle
- Vendredi 5 août de 14h à 17h : Les Jeux Olympiques de la POCG
- Mercredi 10 août de 14h à 17h : Water-ball
- Jeudi 11 août de 14h à 17h : Parcours aquatique
- Jeudi 18 août de 14h à 17h : Challenge des Familles
- Lundi 22 août de 14h à 17h : Water-ball
- Mercredi 24 août de 14h à 17h : Faites des bulles !
- Mardi 30 août de 10h à 12h : Mur Confiante d'escalade

Piscine Olympique du Grand Dijon
Renseignements : www.piscineolympique-dijon.fr

Mercredi 13 juillet Daix

Fête nationale, cour de l'école François Monot, à partir de 19h30.

Fontaine-lès-Dijon

Feu d'artifice musical au complexe des Cortots.

Marsannay-la-Côte

Fête Nationale : structures gonflables, bal à 20h à la Maison de Marsannay, buvette et petite restauration, feu d'artifice.

Plombières-lès-Dijon

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à partir de 22h30 au complexe sportif municipal, bal populaire.

Jeudi 14 juillet Plombières-lès-Dijon

Fête Nationale : cérémonie à 11h30 et animations pour tous dès 14h30 dans le jardin public.

Dimanche 17 juillet Plombières-lès-Dijon

Vide-grenier place du Paquier.

Vendredi 22 juillet Saint-Apollinaire

Chorale *Toujours les mêmes* (25 voix et un accordéon) à 20h30 à la Redoute.

Dimanche 24 juillet Plombières-lès-Dijon

Vide-grenier place du Paquier.

Vendredi 29 juillet Saint-Apollinaire

Concert de Boris Barbé (chanson/pop) à 21h, suivi de Gino et Tonino (musique traditalienne), la Redoute.

Jusqu'au 30 juillet Fontaine-lès-Dijon

Abécédaires et créations littéraires, exposition à la bibliothèque municipale du centre Jeanne-Lelièvre. Infos au 03 80 58 42 30 ou www.fontainelesdijon.fr

Vendredi 5 août Saint-Apollinaire

Ciné plein air *La famille Bélière* à 22h, la Redoute.

Dimanche 7 août Daix

Célébration de la fête de Saint Laurent, transmission du bâton de procession puis apéritif à l'église Saint Laurent à 10h30.

20 & 21 août Féney

Baseball et journées américaines par le club *Les Cyclones* : danse country, hip hop, pole dance, jazz, animations sportives et tournoi international de baseball. Concert rock et feu d'artifice le samedi soir. Entrée gratuite, restauration et buvette sur place. Route des Essarts à Domois - Féney (voir page 29).

Mercredi 23 août Saint-Apollinaire

Soirée jeux Médi@lude, à partir de 6 ans, de 20h à 22h dans les cellules de la Redoute.

23 > 28 août



Dijon et agglomération

Fêtes de la vigne Chenôve / mercredi 24 août, devant l'esplanade du Cèdre. Marsannay-la-Côte / vendredi 26 août, marché nocturne gourmand avec produits du terroir et groupe folklorique, place Jean-Bart dès 18h. Tout le programme sur www.fetesdelavigne.org

Vendredi 26 août Longvic

Soirée des passeurs d'images, grande projection en plein air gratuite du film *La famille bélière*, parc de la mairie. Spectacle d'improvisation théâtrale par l'Alibi à 21h. La Redoute.

LE ZÉNITH DU GRAND DIJON FAIT SA RENTRÉE

IBRAHIM MAALOUF : Le 05/10/2016

PASCAL OBISPO : Le 15/10/2016

BEN HARPER & THE INNOCENT CRIMINALS : Le 17/10/2016

KIDS UNITED : Le 22/10/2016

KEV ET GAD : Du 08/11/2016 au 09/11/2016

ZAZ : Le 10/11/2016

LE LAC DES CYGNES PAR LE SAINT PETERSBOURG : Le 18/11/2016

BELCANTO : Le 22/11/2016

PIERRE PALMADE - MURIEL ROBIN - ILS S'AIMENT DEPUIS 20 ANS : Le 23/11/2016

IRISH CELTIC : Le 24/11/2016

BOLERO : Le 25/11/2016

JEAN MICHEL JARRE : Le 26/11/2016

MAITRE GIMS : Le 01/12/2016

ALICE AU PAYS DU PÈRE NOËL : Du 03/12/2016 au 04/12/2016

LAURENT GERRA : Le 09/12/2016

ENZO L'INSAISSISSABLE - AU-DELÀ DES ILLUSIONS : Le 13/12/2016

KEEN 'V : Le 17/12/2016

TOP 50 PARTEZ EN LIVE : Le 18/12/2016

www.zenith-dijon.fr

septembre 2016

1. Billetterie, renseignements et réservation au 03 80 51 56 25.
2. Renseignements au service culturel au 03 80 58 05 88.

**Dimanche
28 août
Plombières-
-lès-Dijon**

La Saint Fiacre : animation et déambulation dans les rues de la ville.

Saint-Apollinaire

Salon du livre de 9h à 19h à la Redoute.

**Vendredi
2 septembre
Chenôve**

Balade de l'escargot
Découverte des climats.
Inscriptions sur place (7€) et rendez-vous sur le parking du Clos du Roy à 17h.

Marsannay-la-Côte

Musique et vin, lancement de saison culturelle avec l'Ensemble Tamaris - Dégustation de vins de Marsannay à 19h30 à la maison de Marsannay. Gratuit.

**Lundi
5 septembre
Daix**

Rentrée des activités chorale de Happy Daix à l'espace Lamblin à 20h30.

**5 sept > 10 oct
Daix**

Exposition sur le patrimoine souterrain de la commune et de ses alentours, en partenariat avec le comité départemental de la spéléologie de Côte-d'Or. Bibliothèque Philibert Papillon.

**Vendredi 9
septembre
Chenôve**

Premier concert de la saison culturelle #3 : La grande Sophie, à 20h au Cèdre. Entrée libre sur réservation.¹

**10 > 18
septembre
Corcelles-les-Monts**
Autour du mont Afrique : du Néolithique à nos jours, exposition d'histoire par *Les Arts au Soleil*, salle Eiffel. Entrée libre de 10 à 12h et de 14 à 18h (voir page 28).

**Samedi
10 septembre
Daix**
Tournoi de football Jeunes, organisé par le FC Daix au complexe sportif Pierre Bidault, de 9h30 à 17h.

**Dimanche
11 septembre
Daix**
Vide-grenier de l'école élémentaire, petite restauration sur place, entrée libre de 7h à 18h.
Flavignerot
Fête du village et méchoui.

**17 > 30
septembre
Marsannay-la-Côte**
Joyce Délimata, exposition sur le vin et la vigne. Tous les jours de 15h à 19h à la maison des sociétés, gratuit.

**Dimanche
18 septembre
Chenôve**
Musique au Grand large, concert de Thierry Caens à 17h au Cèdre billetterie Cèdre.¹

**Vendredi
23 septembre
Longvic**
Concert K6 FM #5 au cœur de l'espace plein air Jean-Bouhey de 18h à 22h30 : Elmer food beat, Soan et lmany. Infos sur www.longvic.fr

**23 > 25
septembre
Chenôve**
Les 30 ans de la fête de la pressée, vieux bourg de Chenôve.

**Dimanche
25 septembre
Plombières-
-lès-Dijon**
Journée départementale de la randonnée pédestre de Côte-d'Or (Lycée Félix Kir).

**Samedi 17 et Dimanche 18 septembre
JOURNÉES DU PATRIMOINE**

Daix
Animation découverte du patrimoine souterrain par le comité départemental de la Spéléologie de Côte-d'Or. Bibliothèque Philibert Papillon, ouverture de 14h30 à 18h00.

Fontaine-lès-Dijon
Il était une fois à Fontaine-lès-Dijon : le village, circuit guidé sam 17 sept à 14h15 par l'association des *Amis du Vieux Fontaine*. Nombre de places limitées.²
Visites libres de la Maison natale de saint Bernard, les 17 et 18 sept de 9h30 à 18h.
Visites commentées sur l'évolution de la maison natale au fil des siècles, dim 18 sept de 14h à 16h30
Concert trompette, clarinette et orgue, dim 18 sept à 17h par *Les orgues de Fontaine-lès-Dijon* à l'Église Saint-Bernard.

**Vendredi
30 septembre
Dijon**
11^e nuit européenne des chercheur.e.s
Campus universitaire de Dijon, de 18h à minuit. Gratuit, à partir de 8 ans. <http://nuit-chercheurs.u-bourgogne.fr>
f Nuit Européenne des Chercheurs à Dijon

**Samedi
1^{er} octobre
Neuilly-lès-Dijon**
Femmes, concert de chansons de barbara au centre polyvalent à 20h30.

**Dimanche
16 octobre
Flavignerot**
Rando-champignons et VTT.



carte CULTURE

Etudiant

→ DEBOUT
LA CULTURE

2016 • 2017

DANSE
MUSIQUE
THÉÂTRE
FESTIVALS
CINÉMA ART ET ESSAI

5€



Crédit photo : Faiza Khelil, ENSA Dijon - web : zazakhelel.umblr.com

ACHAT
EN LIGNE :

www.myDijon.fr

[i/carteCultureGrandDijon.fr](https://www.instagram.com/carteCultureGrandDijon)



Visuel créé par l'étudiante Faiza Khelil
à l'issue d'un concours interne à l'école
nationale supérieure d'art de Dijon.



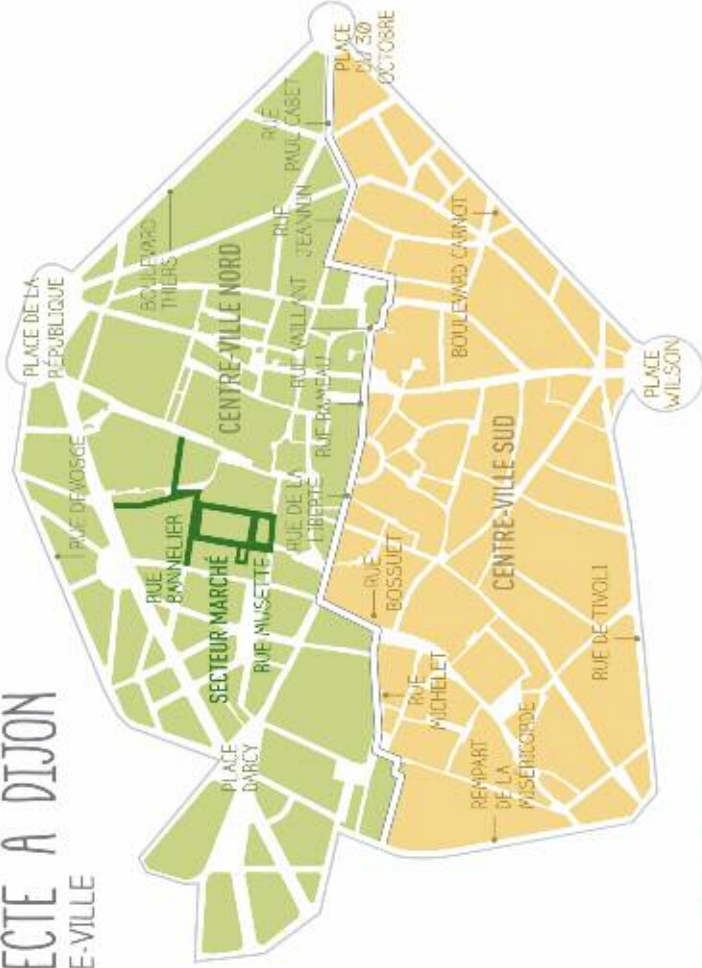
Avec la participation de
Chenôve • Chevigny-Saint-Sauveur
Fontaine-lès-Dijon • Longvic
Marsannay-la-Côte • Quetigny
Saint-Apollinaire • Talant

COLLECTE À DIJON

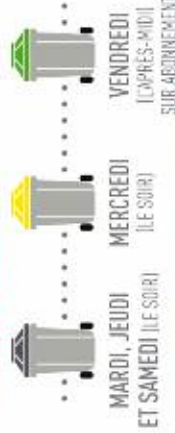
HORS CENTRE-VILLE ET SECTEURS EN RENOUVELLEMENT URBAIN ET HORS ZONES D'ACTIVITÉS

COLLECTE À DIJON

CENTRE-VILLE

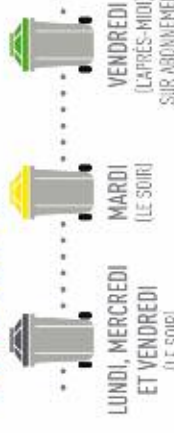


CENTRE-VILLE NORD



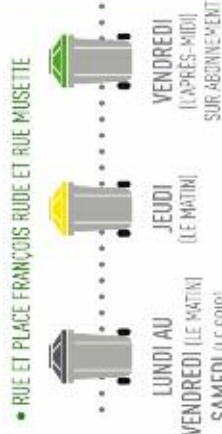
RUES LIMITROPHES DANS LE SECTEUR CENTRE-VILLE NORD
 Avenue du 1^{er} Armée Française - Boulevard Thiers - Gare - Petite Rue de la Mairie - Place Bancy - Place de la République - Place Saint Bénigne - Place Saint Michel - Rue de la Liberté - Rue de la Préfecture - Rue des Penitents (n°1 à 21 et n°2 à 18) - Rue Berceuse - Rue du Cheval Rouge - Rue du Docteur Albert Remy - Rue du Rossin - Rue Guillaume Tell (n°2 à 57) - Rue Jeanmin - Rue Marianne - Rue Paul Caber - Rue Pierre Prof'hor (n°1 à 9 et n°2 à 4) - Rue Flambeau - Rue Sambin (n°1 à 15 et n°2 à 14) - Rue Vaillant

CENTRE-VILLE SUD



RUES LIMITROPHES DANS LE SECTEUR CENTRE-VILLE SUD
 boulevard Camot - Cour de la Franciscaine - Place Wilson - Rempart de la Miséricorde d'homme - Place de la Libération - Place Wilson - Rempart de la Miséricorde - Rue de la Liberté - Rue Berlier - Rue Bossuet - Rue Bulfinch - Rue Charles Charry - Rue Claude Basire - Rue Comandant - Rue de la République - Rue de la Miséricorde (n°1 à 19 et n°2 à 27) - Rue des Bons Enfants - Rue du Bourg - Rue de Chaignot (n°1 à 17 et n°2 à 40) - Rue du Vieux Collège rue Dubois - Rue Jules Mercier - Rue Michéler - Rue Prior de la Côte d'Or - Rue Berlier et Camot - Rue Saumaise - Rue Solley - Rue de Trovill - Rue Turgot (n°2 à 8 et n°1 à 19)

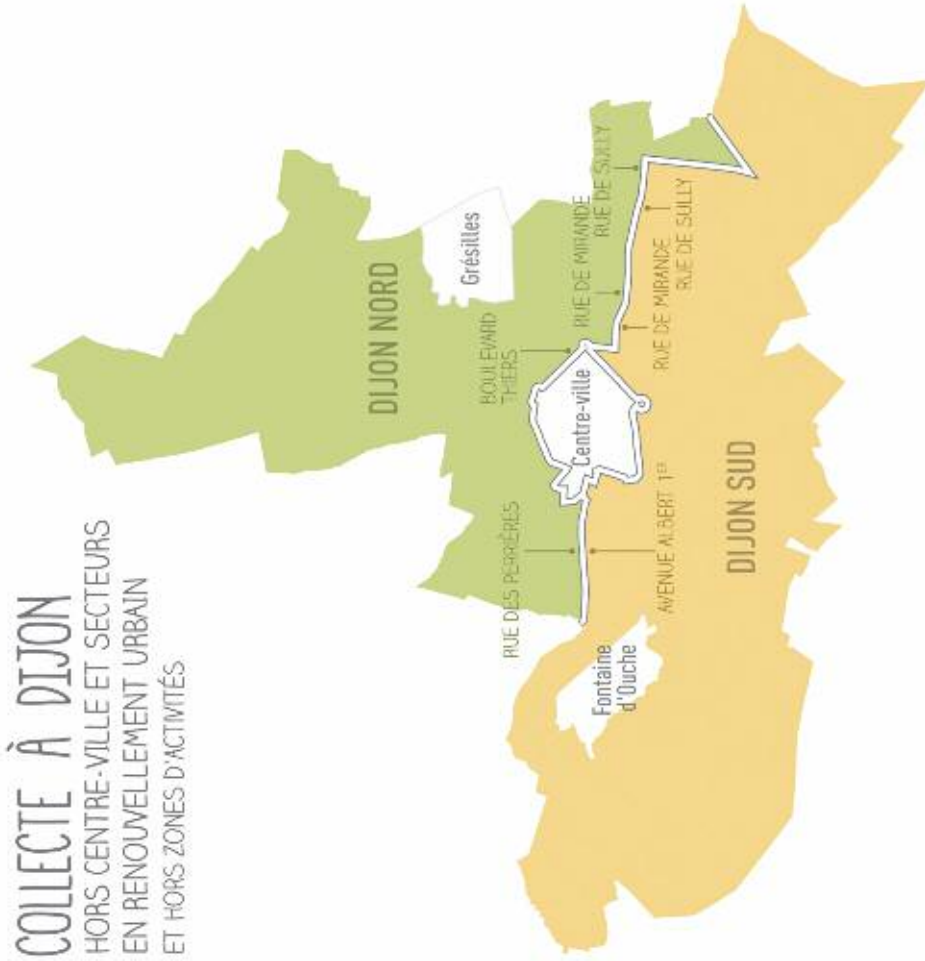
SECTEUR DU MARCHÉ



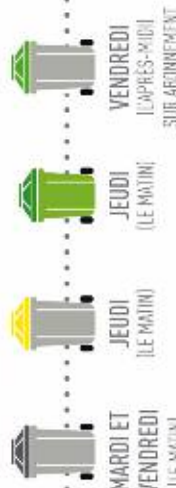
SECTEUR DES HALLES
 (Jours Bannezier, Odebert, Ramey, Quenin, du Suzon, de Soisson, petite ruelle du Suzon et place de la Banque)



LA COLLECTE DES CARTONS DES COMMERCANTS EN CENTRE-VILLE EST MAINTENUE :
 CENTRE-VILLE NORD : MARDI ET JEUDI (LE SOIR)
 CENTRE-VILLE SUD : MERCREDI ET VENDREDI (L'É. SOIR)



DIJON NORD



DIJON SUD



RUES LIMITROPHES DANS LE SECTEUR DIJON NORD
 Avenue Bonibald - Boulevard de Strasbourg - Boulevard Georges Clemenceau - Boulevard Voltaire (n°1 à 9) - Cours Fléury - Rue Albert Gabet - Rue André - Rue Béginne Frémyot - Rue Charles Lelièvre - Rue Claus Sulzer - Rue Courcèdes - Rue d'Alroy - Rue Devout - Rue de Gray - Rue de Metz - Rue de Micaude (n°15 à 97) Rue de Mulhouse - Rue de Sully (nombreux impasse) - Rue des Penitents (n°20 à 48) - Rue des Russes - Rue du Colonel Victor Marchand - Rue Saloché - Rue Guillaume Tell (n°1 à 46 et n°2 à 8) - Rue Heussel - Rue Jean-Baptiste Lallemand - Rue Ledro Houlin - Rue Marcel - Rue Pierre de Contamin - Rue Pierre Paillet - Rue Pierre Prof'hor (n°10) - Rue Sambin (n°19 à 39)

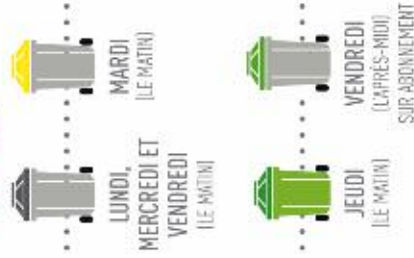
RUES LIMITROPHES DANS LE SECTEUR DIJON SUD
 Avenue Alain Savary - Avenue Albert 1^{er} - Avenue du 1^{er} Consul - Avenue du Mont Blanc - Boulevard Docteur Pelléan - Boulevard Voltaire (n°2 à 68 et n°1 à 31) - Cours Général de Gaulle - Rue d'Assommoir - Rue de la Miséricorde (n°71 à 79 et n°74 à 78) - Rue de l'Armeubise - Rue de Longvic - Rue de Neully - Rue de Sempigny - Rue de Sully (nombreux pass) - Rue des Courroyers - Rue Giorgio Rainart - Rue de la Vieille Fourche - Rue 33 et n°44 au 54 - Rue Charles Dumont - Rue en Vieille Fourche - Rue Févret - Rue Jean-Baptiste Goduin - Rue Lagry - Rue Maurice Choumo - Rue de Mirande (nombreux pass et n°1 à 13) - Rue Prior de la Côte d'Or (n°1 à 21 et n°8 à 12) - Rue Rantier de Bodelindes - Rue Reclant - Rue Bouchard - Rue Turgot (n°8 bis à 26 et n°71 à 37) - Rue Vivant Carton

COLLECTE À DIJON

QUARTIERS EN RENOUVELLEMENT URBAIN



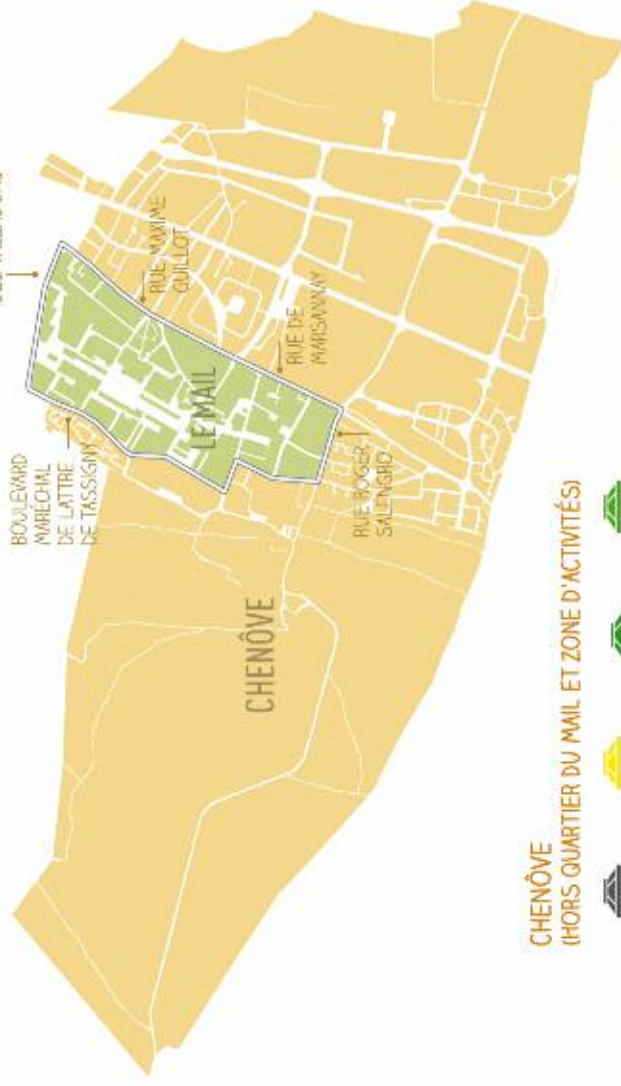
GRÉSILLES



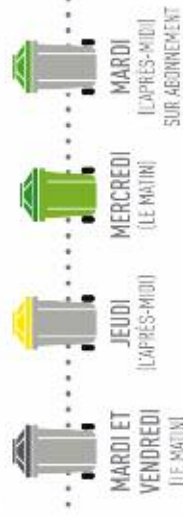
RUES LIMITOPHES DANS LE SECTEUR DES GRÉSILLES

Allee Marius Chantereau - Avenue Raymond Poincaré - Rue Castelnau - Rue de la Boudionnée (n°20 à 24 et n°21 à 25) - Rue Henri Bequerel - Rue Joseph Kessel - Rue Georges Pompidou

COLLECTE À CHENÔVE



CHENÔVE (HORS QUARTIER DU MAIL ET ZONE D'ACTIVITÉS)



COLLECTE DU VERRE DU PORTE À PORTE AUX BULLES À VERRE

Du 4 au 27 juillet, la collecte du verre d'emballage s'effectuera en porte à porte tous les mercredis matin (au lieu du mardi matin actuellement).

À partir du 1^{er} août, elle s'arrêtera et les habitants seront invités à déposer, tous les jours entre 8h et 20h, bouteilles, bocaux et pots en verre dans l'une des 35 bulles à verre installées sur la commune de Chenôve.

Une communication sera adressée aux Cheneviers d'ici juillet pour leur indiquer les adresses de ces équipements.

QUARTIER DU MAIL (RENOUVELLEMENT URBAIN)

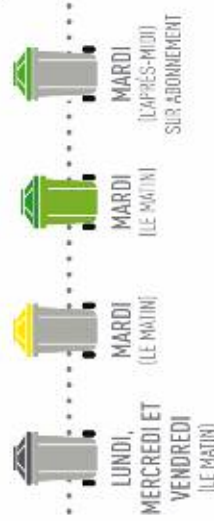


RUES LIMITOPHES

DANS LE SECTEUR DU MAIL
Boulevard des Vallendons (numéros pairs) - Boulevard Édouard Brault - Boulevard Marchal de Lattre de Tassigny - Rue Alfred Chaignet - Rue de Marsannay - Rue Jean Duat - Rue Maxime Guillot - Rue Roger Salengro



FONTAINE D'OUCHE



RUES LIMITOPHES DANS LE SECTEUR DE FONTAINE D'OUCHE

Allee de Genoble - Allee des Pyrénées - Avenue du Lac - Chemin de la Rente de la Gras (jusqu'au n°92) - Quai des Carrières Blanches - Rue du Tire Pesseau

COLLECTE DES ZONES D'ACTIVITÉS DU GRAND DIJON

ZONES D'ACTIVITÉS

OROURES MÉNAGÈRES	CARTONS	AHUY : ZA
		CHENÔVE : ZI
•••••	•••••	CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR : EXCELLENCE 2000, ZI EST ET ZI SUD
MARDI ET VENDREDI	MERCREDI	FONTAINE-LÈS-DIJON : ZA ET PARC D'ACTIVITÉS DES CARTONS
(L'APRÈS-MIDI)	(L'APRÈS-MIDI)	LONGVIC : ZI
		MARSANNAY-LA-CÔTE : ZONE ACTI SUD, CAP SUD ET ECO SUD
		QUEIGNY : ZAC DES CHAMPS AUX METIERS, DES CHARRIÈRES -
		GRAND MARCHÉ, EUROPE ET PARCS TRIUMPHES GOLF ET CAP VERT
		SANT-APOLLINAIRE : ZA BOIS GUILLAUME ET PARC D'ACTIVITÉS EST
OROURES MÉNAGÈRES	CARTONS PAPERS	DIJON : CAP NORD, EUROPE, PARC TECHNOLOGIQUE ET WALMY
		
•••••	•••••	
MARDI ET VENDREDI	JEUDI	
(L'APRÈS-MIDI)	(L'APRÈS-MIDI)	

Collecte des cartons

Sont acceptés les cartons d'emballage non souillés ou imprimés et les cartons intercalaires laqués et adhésifs acceptés).



Collecte des papiers

Sont acceptés les journaux et magazines, publicités et prospectus, catalogues et annuaires, courriers, enveloppes et lettres, livres et cahiers.

Professionnels ou Particuliers : à chacun sa déchetterie

L'accès gratuit aux cinq déchetteries du Grand Dijon (Dijon, Chenôve, Marsannay-la-Côte, Longvic et Queigny) est réservé aux particuliers qui résident sur le territoire de la communauté urbaine et qui sont équipés de véhicules légers, dont la hauteur est inférieure à 1,9 m avec un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur à 3,5 t.

Les professionnels (entreprises, artisans...) doivent venir à eux déposer leurs déchets sur des sites qui leur sont dédiés. Dans l'agglomération, plusieurs déchetteries réservées aux professionnels acceptent principalement les déchets métals, industriels, d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les déchets industriels dangereux (emballages souillés, piles, amiante-ciment...).

INFOS PRATIQUES POUR UNE COLLECTE PLUS EFFICACE



DANS LA MESURE DU POSSIBLE, MERCI DE SORTIR VOTRE BAC UNE HEURE AVANT LA COLLECTE. EN LE PRÉSENTANT AVEC LA POIGNÉE CÔTÉ RUE POUR UN RAMASSAGE PLUS SIMPLE ET PLUS RAPIDE. PENSER À LE REMPLIR APRÈS LE PASSAGE DES RIPEURS OU DES VOTRE RETOUR.

BACS de collecte

Pour toute question concernant un problème de maintenance (couvrade ou roulotte cassée, vol...), ou si quelques semaines après la mise en place de la nouvelle collecte, vous constatez que le volume de votre bac n'est plus adapté, vous pouvez contacter le service de collecte au 0800 12 12 11 (service et appels gratuits) ou rendez-vous sur le site internet trionsosdechets-dijon.fr.

Je trie, tu tries...

Les déchets recyclables (emballages métalliques, papiers et cartons, bouteilles et flacons en plastique) et le verre d'emballage (pots, bouteilles et bocaux en verre) sont à déposer en vrac, pas dans un sac dans les bacs ou points d'apport dédiés. Les ordures ménagères (restes de repas, pots de yaourt, films plastiques...) sont à déposer dans un sac bien fermé. Rattrouvez en détail toutes les familles de déchets et la façon de leur donner une seconde vie sur trionsosdechets-dijon.fr.

Et pour les autres déchets

- **Déchets dangereux** (produits phytosanitaires, amiante, solvants, huiles de cuisine...) → déchetteries
- **Piles, batteries, néons** → déchetteries et distributeurs
- **Objets encombrants** (canapé, meuble, sommier...) et **déchets d'équipements électriques et électroniques** (frigo, TV...) → collecte gratuite sur rendez-vous (0800 12 12 11 ou trionsosdechets-dijon.fr, déchetteries, organismes associatifs et distributeurs)
- **Végétaux** → compostage individuel ou partagé, collecte sur abonnement et déchetteries

déchetteries ouvertes aux Particuliers

- **CHENÔVE** Rue de Longvic, derrière la zone commerciale Les Béants (03 80 58 97 32)
- **DIJON** Chemin de la Charrette, accès depuis la rue Alexander Fleming, près de l'usine d'incinération (03 80 23 94 94)
- **LONGVIC** Rue Jules Guesde, près de la station d'épuration (03 80 68 03 91)
- **MARSANNAY-LA-CÔTE** Chemin vocal n° 16 (06 77 12 63 12)
- **QUEIGNY** Bd de la croix Saint-Martin, près des jardins familiaux (03 80 71 03 13)

JE TRIE ET JE RÉDUIS MES DÉCHETS, C'EST POUR LA VIE !

Les ambassadeurs du tri sont à votre disposition pour toute question relative au tri de vos déchets, mais également sur la manière de réduire leur production (compostage individuel ou partagé, collecte des textiles, lutte contre le gaspillage alimentaire...).

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

POUR VÉRIFIER VOTRE SECTEUR DE COLLECTE ET LE CALENDRIER :

www.trionsosdechets-dijon.fr OU

0 800 12 12 11 Service & appel gratuite